

LE CŒUR ET LE CODE,

PAR

ARMOND ROCHOUX.

PARIS.

POUGIN, **LEGRAND,**
Quai des Augustins, 49  Quai des Augustins, 59

—
1839.

LE CŒUR ET LE CODE,

PAR

ARMOND ROCHOUX.

PARIS,

POUGIN, LEGRAND,

Quai des Augustins, 49 Quai des Augustins, 59

1839.

« Nos usages vénérés, nos édits solennels, les règlements de nos cités, la fermeté de notre gouvernement qui produit de si heureux effets, tout cela n'est donc rien ?

— C'est beaucoup, car je crains qu'ils ne l'emportent sur le bon droit, qu'ils ne durent encore quand les larmes de l'opprimée seront épuisées, quand ils seront oubliés, eux et leurs malheurs. »

J. FENIMORE COOPER.

PRÉFACE.

Si l'orgueil m'aveuglait au point de me faire trouver dans ces pages l'expression irréprochable d'une pensée dont au moins je puis garantir l'honnêteté, ma préface serait courte, je dirais tout simplement :

« J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai fait ce livre. » Mais ce n'est point à un écolier qu'il appartient d'adopter les allures d'un maître ; et j'éprouve, avant d'entrer en matière, le besoin de disposer par l'humilité mes lecteurs à l'indulgence. Tel est donc le principal but de mon préliminaire. Puissé-je en retirer le fruit que je désire, et m'y disculper d'avoir porté mes mains inhabiles sur de graves questions ! — Que si l'on s'étonne d'un livre sérieux sous un titre qui ne le paraît guère, que si l'on me demande pourquoi mon héros n'est point un étudiant comme semble l'indiquer la seconde partie de ce titre, *le Cœur et le Code*, je répondrai que je n'ai fait ni mon livre pour le titre ni mon titre pour le livre. J'ai fait le livre pour le public, et le titre pour mon éditeur.

Comme l'histoire de ce titre est la seule partie comique du livre, je ne suis pas fâché de vous la raconter séparément. Libre à vous ensuite d'apprêter vos mouchoirs ; car je ne veux point vous prendre en traître, et j'aime mieux vous dire, contrariant la formule des mauvais plaisants : « Attention, vous n'allez pas rire. » Dieu veuille que mon avertissement n'ait pas le même sort que les leurs, et ne produise pas l'effet contraire à celui que j'attends.

C'est ainsi que j'intitulai *Loi contre Loi*, un ouvrage où je mets en présence deux textes de la même loi, l'un écrit par la nature au cœur de l'être intelligent, l'autre écrit dans un livre par l'égoïsme et la corruption. « Voilà un fâcheux titre ! mon cher ami, » me dit mon éditeur, dès qu'il l'eut découvert dans les ténèbres de mon griffonage. — « Un fâcheux titre ! m'écriai-je consterné. Un titre qui résume tout le livre, et n'en dit rien ! Un titre que j'ai mis plus de quinze jours à faire ? car je ne me pique pas d'improviser, même un titre ! Un fâcheux titre, que tous mes amis, trouvent

la meilleure page de mon livre ! Oh ! monsieur mon éditeur, vous, voulez vous jouer de ma simplicité. » — « Un fâcheux titre ! monsieur, » reprit le diable d'homme sans s'émouvoir. Puis m'offrant un siège avec la gravité d'Auguste à China, il entama paisiblement la tartine suivante :

— « Pensez-vous sans prévention qu'un éditeur puisse s'embarrasser d'un livre que personne ne lira, qui restera éternellement enfoui dans la poussière de ses rayons ? *Loi contre loi*, monsieur ! et pourquoi pas *l'Esprit des Lois* aussi, avec une préface de Janin ? ou le *Code civil* avec des vignettes de Gigoux ? *Loi contre loi* ! c'est-à-dire que le quartier latin va prendre cela pour un rapport de M. de Portets, ou un placard de M. Duranton ; et je vous demande un peu quelle recommandation pour des gaillards qui préfèrent sans contredit *M. de Balzac* à Duranton et *M. Paul de Coq* à de Portets ? Et ce que je vous dis là au sujet de MM. les étudiants, je pourrais l'appliquer à toute la classe des lecteurs et des lectrices, pour peu que cela vous fût agréable. Ainsi, monsieur, malgré le suffrage de vos amis, que je respecte infiniment, — vos amis sont vos amis, et moi je suis votre éditeur, — passez quinze jours s'il le faut à me trouver un nouveau titre, sans quoi, je vous le dis à regret, il vous faudra chercher un éditeur chez vos amis. »

Là-dessus je vis, en tremblant, l'homme inflexible se lever en me tendant mon manuscrit. Je repris tout à fait convaincu, le malencontreux volume, et j'allais sortir découragé, lorsqu'à la porte j'improvisai le titre suivant :

LE CŒUR ET LE CODE.

« Cela vous va-t-il ? » dis-je en me retournant.

« Fort bien, » répondit mon homme en reprenant les feuilles.

PREMIÈRE PARTIE

I.

Un soir du rigoureux hiver de 18..., vers minuit, la foule sortait du Théâtre Français. On venait de représenter l'une de ces œuvres qu'applaudissait alors avec enivrement tout ce qui était jeune, parce qu'elles violaient toutes les formes convenues, et que l'on croyait y voir les premiers pas du génie à la découverte d'un drame neuf et puissant ; et que critiquaient à outrance les partisans des traditions reçues, qui s'effrayent toujours de la moindre révolution, qu'elle s'opère dans l'art ou dans les institutions sociales. Chacun discutait avec chaleur suivant son opinion ; tous donnaient à l'œuvre, par une lutte passionnée, une importance qui ne devait pas tarder à s'évanouir, le point combattu et défendu avec tant d'acharnement devant bientôt s'écrouler sans plus d'éclat qu'il n'avait de valeur.

Le tumulte qu'occasionnait cette espèce d'arène avait cessé avec le spectacle. Les athlètes des deux partis, malgré leur profond dévouement à leurs royautés, ne songeaient plus qu'à rentrer dans leurs demeures, pour se mettre à l'abri du froid. Des voitures stationnées dans les rues qui avoisinent le Palais-Royal recevaient et entraînaient rapidement, dans toutes les directions ceux que la nécessité ne forçait pas d'aller à pied.

Un grand nombre de personnes suivaient la rue Richelieu. Ceux que leur volonté ou une impulsion machinale faisait passer sur la droite se voyaient arrêtés de ce côté à une porte cochère par une femme qui tendait vers eux une main suppliante. Mais, soit qu'ils craignissent d'interrompre un instant leur marche, exposés à un froid glacial, soit que le geste implorateur qui s'adressait à eux ne les émût aucunement, tous s'étaient éloignés sans déposer l'aumône qu'on leur demandait. Quelques-uns même, n'ayant sans doute pas foi en cette misère qui affrontait pourtant Une température assez âpre, avaient jeté en passant quelque raillerie amère au pauvre être qui

tremblait de tous ses membres, en mendiant des secours que jusqu'à présent on lui avait refusés.

Cependant, celle qui se voyait ainsi repoussée sembla s'abandonner au découragement ; et pendant quelques instants sa main ne se tendit plus vers personne. De grosses larmes coulèrent sur ses joues ; sa poitrine se gonfla de sanglots qu'elle essaya vainement de comprimer ; elle tomba à genoux, et appuya sa tête avec désolation sur l'une des bornes qui se trouvaient de chaque côté de la porte.

Elle était restée environ un quart d'heure dans cette attitude, et la rue devenait de plus en plus silencieuse ; des pas n'en troublaient plus le calme qu'à de rares intervalles, quand la mendiante entendit encore quelqu'un se diriger vers elle. Elle ne changea pas de position, mais, lorsqu'on fut près d'elle, lorsqu'un manteau effleura les misérables vêtements qui la couvraient, il s'échappa comme involontairement de sa bouche une prière déchirante :

— Ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi !

Cette fois on s'arrêta. C'était un jeune homme.

— Je meurs de froid et de faim, s'écria-t-elle, et personne n'a voulu me secourir !

Le jeune homme lui prit les mains et les sentit glacées. Il crut voir qu'une simple aumône ne sauverait pas cette femme ; qu'à une heure aussi avancée de la nuit elle ne trouverait facilement ni nourriture ni asile.

— Venez avec moi, lui dit-il.

Une semblable parole qu'elle n'espérait sans doute plus, lui causa une émotion qui, combinée avec la faiblesse de la malheureuse, rendit impuissants tous les efforts qu'elle fit pour se lever.

— Il est trop tard ! prononça-t-elle en retombant sur les genoux ; mais votre action n'en est pas moins noble, et je vous en remercie.

Le jeune homme la souleva et l'appuya contre lui.

— Prenez courage, lui dit-il, je vous aiderai à marcher ; je vous porterai, s'il le faut.

— Il m'est impossible de faire un pas, répondit-elle.

Il la prit dans ses bras, la couvrit de son manteau, et il se disposait à l'emporter, lorsqu'il vit venir un cabriolet de son côté. Il l'arrêta, plaça dedans la mendiante presque évanouie, se mit auprès d'elle, en indiquant au cocher la rue Saint-George.

Aussitôt qu'ils furent arrivés, le jeune homme transporta dans son appartement la pauvre femme, et après l'avoir enveloppée de couvertures, il s'empessa d'allumer du feu, et la déposa sur un fauteuil.

Effrayé de son état, car elle n'avait pas encore prononcé une parole, ayant peur de la voir expirer, si on ne lui donnait pas de prompts secours, il alla frapper à la porte d'un domestique de la maison, en lui disant qu'il y avait une femme mourante à sauver, et que son aide lui était indispensable.

Le domestique se leva ; le jeune homme le chargea de se procurer des aliments, et revint auprès de la mendiante.

La chaleur qui s'était répandue sur ses membres, avait fait cesser peu à peu l'engourdissement qui l'avait saisie, et elle ne tarda pas à reprendre entièrement l'usage de ses sens. Aussitôt qu'elle put parler, elle se confondit en témoignages de reconnaissance envers son sauveur ; mais celui-ci la pria de ne songer en ce moment qu'à paralyser les causes de faiblesse qui avaient failli la tuer. On venait d'apporter quelque nourriture, on la lui servit, et, quoiqu'elle fit beaucoup d'efforts pour se retenir en la présence de ceux qui lui donnaient leurs soins, elle mangea avec avidité.

Maintenant elle paraissait hors de danger. Le jeune homme voulut récompenser le domestique dont il avait réclamé les soins, mais celui-ci se retira sans vouloir rien recevoir. Ce brave homme avait montré dans cette

circonstance une, bonté admirable. L'espèce de servitude abjecte, dans, laquelle on tient ces pauvres êtres, valets de la richesse, leur endurent souvent le cœur ; mais sortis de cette classe plébéienne que l'indigence force de plier le genou, et qui n'en est pas moins fière et dévouée, ils conservent toujours quelque précieux reste du trésor de leur origine, le sentiment de la Fraternité qui entraîne ceux qu'il domine à la défense et au soulagement de tout ce qui souffre.

Jusqu'à ce moment, le jeune homme n'avait pas pensé à jeter un coup d'œil d'examen sur la personne qu'il avait recueillie ; mais quand il eut cessé de lui prodiguer ses soins, il put la regarder à son aise. Alors il remarqua qu'elle semblait avoir à peine dix-huit ans, que son visage, altéré sans doute par la maladie ou par de longues privations, était d'une grande maigreur, mais en même temps d'une beauté distinguée.

Quelle était donc cette femme si jeune, si belle, et abandonnée, sans pain, dans un monde où l'on met aux pieds de la jeunesse et de la beauté, pour les corrompre, tant de séductions ? Était-ce pour avoir résisté à l'avilissement qu'elle était ainsi réduite à mendier ? ou l'avait-on déjà repoussée comme indigne du prix de débauche et de honte ? Voilà ce que se demandait le jeune homme.

Cependant, malgré son désir, de, savoir quelle était celle à qui il donnait l'hospitalité, il crut ne devoir lui adresser aucune question à cet égard.

Cette discrétion parut l'embarrasser elle-même : elle chercha à la faire, cesser.

— Monsieur, hasarda-elle, après une assez longue hésitation, vous m'avez sauvée, et je ne vous ai pas dit encore si j'étais digne de votre compassion ; mais je vous apprendrai comment j'ai été réduite à cet excès de misère.

— Je ne vous demande rien, interrompit-il ; vous pouvez me cacher ce que vous êtes, si vous y avez le moindre intérêt.

— L'histoire de ma vie est simple et sans mystère, répondit-elle.

— Eh bien ! répliqua-t-il, j'écouterai votre confiance, mais quand le repos vous aura rendu le calme et la force, que les souffrances vous ont fait perdre.

Un regard expressif de la jeune femme le remercia.

Il se leva, la pria de le suivre, et lui montra sa chambre à coucher.

— Allez en toute confiance, lui dit-il.

Elle lui présenta la main sans répondre, et quelques larmes s'échappèrent de ses yeux.

Pour le jeune homme, il s'enveloppa de son manteau, et se coucha sur un matelas dans un petit salon qui précédait sa chambre à coucher.

II.

Du sein d'une société indifférente envers le bien, il surgit çà et là des organisations généreuses qui sont appelées à combattre dans leur siècle l'égoïsme et la corruption qui se répandent si rapidement dans le monde aussitôt qu'on leur a fait accueil. Les hommes qui sont destinés à élever des obstacles à la marche pernicieuse de ces vices, à arracher de chacun des sillons qu'ils creusent les mauvaises semences qu'ils y jettent à profusion, ont une mission périlleuse à remplir. S'ils l'acceptent avec la volonté sincère de ne reculer devant aucune des luttes, devant aucun des sacrifices qu'elle impose, ce n'est le plus souvent que le corps mutilé, l'intelligence usée par d'immenses labeurs, et leur patrimoine perdu, qu'ils se retirent des rangs où ils seraient désormais inutiles, pour aller attendre et l'heure de l'éternel repos, et les palmes que la postérité, trop de fois ingrate, leur doit pour avoir bien mérité de l'humanité.

Les grandes crises de transformation sociale sont ordinairement précédées d'une époque de doute, pendant laquelle les hommes paraissent oublier les liens qui les attachent les uns aux autres, la commune

coopération qu'ils se doivent à la défense de leurs droits lorsqu'ils sont attaqués, à l'extension de leur bien-être lorsqu'elle est reconnue possible. Avant cette époque, des hommes doués d'une grande vertu et d'une intelligence élevée ont épuisé leurs forces en recherchant les nouvelles croyances par lesquelles la société est appelée à se régénérer, et, après avoir jeté sur la route qu'ils poursuivaient ce qu'ils possédaient de lumière, se sont éteints pour faire place à d'autres également destinés à apporter à l'œuvre entreprise leur rayon de soleil, et à mourir comme les premiers, jusqu'à ce que l'astre soit assez radieux, assez éclatant, pour que tous les hommes puissent dire avec vérité : « Nous voyons ! » C'est cette succession si longue d'élus parmi les hommes qui meurent sans avoir réussi à établir complètement le culte pour lequel ils combattent, qui répand dans les masses le profond découragement, d'où naît cette enveloppe glacée que l'on appelle égoïsme. En effet, chacun se demande, en voyant tant d'athlètes vigoureux et pleins de foi joncher tous les champs de bataille où ils semblent avoir vainement attaqué l'iniquité, si l'ère de justice qu'on leur prophétise n'est pas une chimère ? Et les faibles qui sont en plus grand nombre, effrayés, frappés de stupeur, dans la crainte de voir ces combats terribles se renouveler sans que la fin puisse en être prévue, se font une réponse affirmative. Il résulte de toutes ces causes un état de souffrance et d'anxiété horribles pour la société, qui le supporte quelquefois longtemps, mais qui finit par recouvrer l'énergie qui l'avait abandonnée, et par reprendre sa marche ardente, si souvent interrompue, mais jamais arrêtée, vers la perfection qui est le bonheur.

Remy Zehler était l'un de ces hommes de cœur qui, en voyant la perversité menacer d'étouffer sur la terre toute vertu, se jettent avec enthousiasme dans le parti des rares apôtres qui restent au bien, et se dévouent pour le faire triompher.

Remy était fils, d'un officier des héroïques légions napoléoniennes. Son père, vétéran fidèle, s'était attaché aux revers comme à la fortune du grand capitaine, qui, après avoir tenu dans ses mains les destinées de presque tout un monde, devait aller, pauvre lion entraîné dans des liens perfides, enchaîné, torturé, mourir sur un rocher désert. Il l'avait suivi à l'île d'Elbe ; il avait rapporté avec lui sur le sol de France leurs aigles glorieuses ; puis, au jour funeste de Waterloo, comme l'illustre chef qui vit sa cause perdue, il

s'était jeté, la tête égarée, au devant des bataillons ennemis, au milieu desquels il ne put trouver la mort. Il vécut pour assister à la lente et affreuse agonie de ce génie merveilleux que la gloire avait environné de ses pompes les plus éclatantes pendant vingt années, et qui venait expirer dans l'exil, n'ayant plus autour de lui, comme marque de sa grandeur passée, que quelques débris de ses valeureux soldats de fortune. Zehler revit encore la patrie, mais ce ne fut pas pour longtemps. Désespéré d'avoir vu s'évanouir l'étoile qu'il avait adorée, il mourut en 1826, en rêvant une place auprès du héros de son imagination.

Pendant le peu de temps qu'il lui avait été donné de passer au foyer domestique, au milieu de sa famille, il avait employé ses heures à surveiller l'éducation de Remy. Cet enfant avait montré, dès son jeune âge, des dispositions élevées. Ses premières années s'étaient passées insoucieuses, au milieu des jeux comme celles de tout être chez qui la raison n'a pas encore pénétré ; puis tout à coup il s'était senti attiré vers tout ce qui incitait à la pensée. Les amusements frivoles n'avaient plus pour lui aucun Charme. Les rires lui arrivaient plus rarement et moins franchement à la bouche. Il habitait avec son père et sa mère, femme d'une bonté et d'un dévouement admirables, une petite propriété qu'ils possédaient en Provence, aux environs de la Crau. Pour arriver à cette demeure, il fallait traverser une allée de figuiers qui la cachait presque entièrement aux regards, et derrière se trouvait un jardin d'orangers, au milieu duquel passait un ruisseau entretenu par une source qui descend d'un rocher. Les murs en étaient tapissés de jasmins, de chèvrefeuiltes et de campanules, qui pendant l'été formaient aux fenêtres un rideau en fleurs, long et odorant, qui retombait de la toiture jusque sur le sol. Située sur l'une de ces belles collines qui touchent presque à la Méditerranée, cette maison simple, mais très jolie, était entourée des sites les plus riches et les plus variés : c'étaient des villages au fond des vallées ; des maisons isolées comme elle, au faîte et sur les flancs des coteaux, au milieu des myrthes et des oliviers ; des forêts de montagnes ; et la mer tantôt calme et plaintive, caressant de ses vagues les sablés de la grève, tantôt furieuse et frémissante, s'élançant bondissante sous des voûtes de rochers creusées par les flots de plusieurs siècles.

C'était pour ces merveilleux tableaux de la nature, dont la main de l'homme n'avait altéré que de faibles parties, que Remy abandonnait les

joies habituelles de l'enfant. Un livre à la main, assis sur un fragment de roc, abrité par quelque figuier centenaire, ayant à ses pieds les flots agités par les orages, il méditait déjà sur un monde qu'il avait à peine entrevu.

Son père, fier de cette intelligence, aimait à aider à son développement. Souvent il entraînait Remy dans la campagne, et là, sous un soleil chaud et resplendissant, il s'entretenait longuement avec lui. Il lui disait l'histoire éternelle de l'humanité luttant sans relâche contre l'asservissement des usurpateurs du droit de tous ; le génie et l'héroïsme de ceux qui se constituaient les apôtres et les champions de la justice ; les tortures horribles qu'avaient eues à subir ceux qui s'étaient voués au martyre, au nom d'une croyance qui réclame de chaque génération du travail et du dévouement, pour arriver à fonder un autel au pied duquel aillent se prosterner, frères et libres, tous les enfants de la terre. Puis le vieux soldat finissait par l'histoire des révolutions dans lesquelles il avait lui-même joué un rôle d'utilité.

« Nous venons de traverser une grande époque, lui disait-il dans ses derniers jours. Des hommes de mauvaise foi la flétriront comme n'ayant été remplie que par le despotisme ; mais sache que ce qu'elle a vu s'accomplir sera d'un bien immense pour l'humanité. Rien de ce qui arrive n'est inutile. Le crime même produit d'importants résultats, parce qu'il ne peut venir que de vices capitaux dans la société, et que la terreur dont il la frappe en se renouvelant souvent les lui fait rechercher, ainsi que les moyens de les détruire. Qu'un tyran apparaisse, qu'il fasse courber le peuple qu'il gouverne sous l'oppression la plus cruelle, il réveille en lui une noble énergie qui peut-être serait restée endormie indéfiniment sans cette excitation, et lui fait reconquérir en un jour, par la révolte, les droits qui lui avaient été enlevés depuis des siècles. Le grand homme qui est surgi de notre génération est un exemple bien autrement beau de la proposition que j'ai avancée. Dans son rapide passage parmi nous, il y a laissé plus de germes de progrès vers le bien qu'il n'a enlevé d'enfants à la France pour les donner en pâture au fer de l'ennemi.

Il fallait, pour que le cri sublime d'émancipation poussé par nous en 89 eût un retentissement complet, que de nombreux apôtres allassent le répéter par tous les coins du globe. Cet homme est venu ; à sa voix des millions de

soldats se sont levés ; par eux le drapeau révolutionnaire a flotté dans toutes les capitales de l'Europe. Partout on a su par nos légions que la France s'était soulevée pour reconquérir sa liberté ; partout, pour expliquer cette terrible et immortelle révolution, on s'est mis à réfléchir sur les iniquités que nous avons détruites ; et, de cet examen auquel les peuples ne songeaient pas, il a rejailli pour eux une vive lumière ; en sorte que si dans un demi siècle il s'engageait une nouvelle guerre, elle trouverait les nations plus disposées à soutenir leurs droits que leurs tyrans. Cette propagande par nos armées a été si vaste, si profonde, que jusque chez des peuplades sauvages on a répété avec admiration le nom du chef qui l'a guidée.

Pour juger sainement Napoléon, il ne faut pas le regarder comme un despote ou un conquérant ordinaire. Sans doute il n'a pas été l'apôtre des idées qu'il a répandues pendant ses guerres ; sans doute il ne voulait pas le triomphe de principes qui le renversaient du pavois ; mais il a été l'instrument merveilleux du progrès, qui contre les règles habituelles avait pris un élan rapide, et qui avait besoin que le ressort à l'aide duquel marchait son char fût assez fort pour le maintenir pendant un temps voulu dans sa vitesse, se souciant peu de quelles matières bonnes ou mauvaises l'instrument était composé, pourvu qu'il fournît parfaitement sa carrière.

L'instrument a marché, il a traversé les mers, il a sillonné les sablés de l'Afrique ; de l'antique et beau pays des Césars jusqu'aux steppes glacées de la Russie, il a toujours suivi l'impulsion donnée, toujours marché. Puis un jour vint où le progrès n'eut plus besoin de lui, et après l'avoir employé à l'œuvre de l'avenir, il le sanctifia en le condamnant à un martyre digne de l'apôtre le plus fervent.

Pour remplir cette mission de propagateur, notre illustre chef a plongé dans le deuil bien des familles ; il a rougi les fleuves et les mers du sang de millions de victimes ; mais ce n'est pas avec de petits sacrifices que l'on produit de grands enseignements. Dieu n'a-t-il pas condamné à une destruction entière de vastes cités pour anéantir la corruption ? puis excepté une seule famille du cataclysme terrible qui a englouti l'univers perdu dans le crime ? Et d'ailleurs, quand d'un mal bien grand naît un bien plus grand encore, ne devons-nous pas nous en féliciter ? et si ce mal était nécessaire pour amener le bien, devons-nous le maudire ?

On objectera peut-être à cette opinion que les armées de la république auraient aussi bien rempli cette mission de propagande, et qu'elle aurait eu de meilleurs effets, puisque le despotisme ne l'eût point altérée. Mais on sera dans l'erreur. Une volonté, une, grande, à laquelle toutes les autres vinssent obéir aveuglément, était nécessaire pour oser et pouvoir résister à ces torrents de soldats que l'on précipitait sur nous de tous les points, et il n'y avait pas un homme, né de la révolution, qui alliât à la puissance de génie de Napoléon un amour sincère de la liberté ; car, s'il eut existé, sa force, doublement supérieure, l'eût placé en avant du premier, qui n'aurait plus fait que se courber comme tout le monde sous une influence dominatrice.

Les générations qui nous suivent sont destinées à compléter l'œuvre que nous avons considérablement avancée, dirigés par l'instrument choisi. Quand le progrès le brisa, c'est qu'il fallait au monde bouleversé par tant de révolutions et de guerres sanglantes un peu de repos, pour laisser aux nations le temps de méditer les enseignements qu'elles ont reçus. Le temps du repos et de la méditation a commencé. Quand le terme en sera accompli, les enfants de l'avenir reprendront, mais par la parole, la lutte que nous leur avons rendue plus facile. L'épée qui a été pour nous un grand moyen ne sera pour eux qu'un moyen secondaire. Leur tâche sera de développer chez les peuples les principes de justice que notre bannière a fait éclore dans leurs foyers, mais à l'agrandissement desquels nous n'avons pu présider, parce que notre labeur à nous était de combattre et de répandre partout notre cri de ralliement : Liberté ! et non de prêcher aux tribunes. Ce sera donc à vous de continuer la sainte croisade populaire avec une arme qui seule fait aussi trembler l'oppression : — la pensée. Que votre voix soit fière et éloquente ; ne craignez pas plus les cachots et les bourreaux de la tyrannie, que nous n'avons craint l'absence de la patrie, la mitraille qui décimait nos rangs. Songez que le repos et le bonheur ne peuvent venir qu'après une victoire complète sur l'injustice. Vous ne jouirez peut-être pas de ces biens, mais les apôtres qui vous ont précédés ne se sont pas plaints en mourant, souvent martyrs, de n'avoir travaillé que pour l'avenir, et votre devoir est d'aplanir pour vos enfants la route qui a été aplanie pour vous. Ce sont d'indignes hommes que ceux qui refusent de creuser un sillon dans la terre, dans la crainte de n'être plus là quand la moisson sera belle à récolter. »

Le vieux militaire avait été l'un des hommes d'étude qui se trouvaient dans les rangs de la grande armée. Enfant de la révolution, il en avait adopté les principes avec enthousiasme, et, comprenant qu'elle ne serait rien si elle restait isolée sur une partie de l'Europe, que tôt ou tard les puissances tyranniques se coaliseraient pour l'étouffer, il avait été ardent admirateur du soldat de fortune dont le génie militaire et l'ambition servaient si bien la cause du progrès. Si le désespoir l'accabla quand la tombe s'ouvrit pour le héros captif, c'est qu'il s'établit entre un génie de cette puissance et les intelligences inférieures qui suivent sa destinée une espèce de lien magnétique, qui fait que, lorsque la force principale meurt, celles qui lui sont attachées ou disparaissent avec elle, ou restent désormais sans vigueur. Zehler avait donc semblé ne plus vivre que pour dicter à son fils les leçons qu'il regardait comme seules bonnes sur un homme et une époque qu'il présageait devoir être loués ou calomniés sans justice par des historiens inintelligents, ou à la solde de pouvoirs ou de partis.

Formé à une école aussi énergique, Remy, après la mort de son père, fut pris d'un ardent désir de connaître le vaste théâtre où se jouent les plus terribles comme les plus intéressantes scènes du drame humanitaire.

Le vieux soldat de Napoléon ne s'était pas enrichi au service de son chef, comme ceux qui, comblés par lui de dons et d'honneurs, ont eu la lâcheté de le trahir. Revenu de l'exil auquel il s'était volontairement condamné, il n'eut de ressource, pour vivre, que dans son patrimoine, heureusement augmenté par les soins de son épouse. Ce patrimoine n'était pas considérable, mais il suffisait pour dispenser Remy de chercher ailleurs des moyens d'exister. Aussi le jeune homme n'avait-il d'autre intention que de se consacrer à l'étude, afin de pouvoir offrir un athlète plein de force dans les luttes sociales qu'il prévoyait dans l'avenir. Il quitta donc sa mère pour venir à Paris.

Là il s'affilia à ces sociétés secrètes qui, dans les temps de tyrannie, se forment de tous les hommes jeunes, braves, généreux, pour préparer les révolutions par lesquelles on voit s'écrouler parcelle par parcelle tous ces durs et honteux privilèges qui mettent le plus grand nombre à la merci du plus petit. Remy acquit dans ces espèces de clubs, par son intelligence, la

hardiesse de ses conceptions, la noblesse et l'inflexibilité de son caractère, la beauté mâle et imposante de son visage, une grande influence. Il en profita pour répandre dans le sein de ses coréligionnaires le germe de ses idées de réforme, afin de trouver dans un temps favorable à leur application des esprits disposés à se ranger de son côté, à lutter avec lui.

Tel est le jeune homme que nous avons vu donner l'hospitalité à cette pauvre créature qui se mourait de misère sur le pavé glacé de l'une des rues les plus opulentes de Paris.

III.

Il était midi, quand le lendemain la jeune femme entra dans le petit salon où Remy avait passé la nuit. Ce dernier était levé depuis longtemps, impatient de savoir dans quel état elle se trouvait, mais il n'avait pas osé troubler son repos. Elle rougit quand elle parut devant lui, soit que sa fierté eût été blessée de la situation déplorable où elle était quand il l'avait recueillie, soit qu'un sentiment de pudeur la dominât à la vue d'un homme dont elle avait été forcée d'accepter l'hospitalité ; elle ne put que balbutier quelques paroles. La veille, des mots pour exprimer sa reconnaissance lui étaient venus sans peine ; mais lorsqu'on est en proie à une grande irritation, de quelque cause qu'elle naisse, la pensée déborde sans qu'aucun obstacle puisse l'arrêter. Alors le timide a le regard assuré, audacieux ; le lâche devient brave jusqu'à la témérité. L'irritation éteinte, les passions de ces natures différentes rentrent dans leur cercle habituel.

— Regardez-moi comme votre frère, et n'ayez aucune inquiétude, lui dit Remy ; si c'est la vertu qui vous a fait malheureuse, vous êtes louable ; si c'est le vice, vous profiterez sans doute des leçons que vous aurez reçues, et l'expiation sera facile ; et loin de vous jeter la pierre, je vous tendrai la main.

— Pardonnez-moi mon embarras, monsieur, répondit-elle, j'aurais dû venir à vous sans aucune défiance, après votre action généreuse ; mais j'ai déjà éprouvé tant de fois que le désintéressement est peu commun, que malgré bien des efforts je ne pouvais chasser la crainte vague qui s'est

emparée de moi, au souvenir d'un service dont je ne sais comment m'acquitter envers vous.

— Ne songez pas à cela, répliqua-t-il. Vous aviez besoin de secours ; ils vous sont venus de moi ; acceptez-les comme je les accepterais moi-même de vous, si les événements voulaient que nous changeassions de position. Maintenant que vous êtes échappée au danger principal, nous tâcherons de trouver un moyen qui vous empêche d'y être exposée de nouveau.

La jeune femme fut émue de cette noble franchise, mais sa fierté n'y avait pas cédé entièrement.

— C'est assez pour vous, monsieur, reprit-elle, de m'avoir arrachée à la mort. Quoique j'aie éprouvé bien des découragements et des humiliations, en cherchant à me procurer du travail pour avoir un grenier et du pain, le désespoir ne m'a pas enlevé toute force et toute volonté. Dussé-je prendre la condition la moins élevée pour vivre, je m'y résoudrai, plutôt que de vous imposer de nouveaux bienfaits envers moi, qui vous suis tout à fait inconnue.

— Que m'importe ce que vous êtes, répondit Remy. Il suffit que je vous aie trouvée malheureuse pour que vous excitiez mon intérêt. Peut-être en existe-t-il qui, parce qu'ils ignoreraient votre nom et votre famille, se croiraient dispensés de vous donner leur appui, sous prétexte que vous pourriez ne pas le mériter ; mais moi, je ne trouverais pas d'excuse à vous abandonner ainsi. Que deviendrait donc le pauvre être qui serait rencontré sur le chemin, un membre brisé, si, avant de lui prodiguer des soins, on voulait s'informer de quel degré d'estime il est digne ? Vous dites que vous retournerez affronter de nouveaux découragements, de nouvelles humiliations, mais votre fierté aura bien plus à en souffrir, que si vous consentiez à recevoir de moi un faible secours, que vous seriez libre de regarder comme un prêt.

— Ne me forcez pas d'accepter en ce moment, répondit-elle, presque convaincue par ces paroles. Votre loyauté me paraît si pure que je me sens entraînée vers vous par l'amitié la plus cordiale. Eh bien ! si le même

sentiment vous est inspiré pour moi, comme le cœur d'un ami est une source où l'on peut puiser sans crainte...

— Je vous accorde mon amitié, interrompit Remy ; vous n'avez plus de raison pour me refuser.

— Mais vous m'écoutez d'abord, répliqua-t-elle, car je veux que vous me connaissiez avant de vous engager à me servir.

— J'y consens, répondit-il, mais seulement parce que j'ai la conviction que vous me ferez cette confidence sans vous y croire obligée.

Quelques heures après, la jeune femme faisait ce récit à Remy :

« Mon nom est Louise Merault. Je suis née dans une petite ville de la Touraine. Ma mère était morte en donnant le jour à un autre enfant : mon père, qui était un excellent ouvrier, estimé de tout le monde, nous restait. Moi, j'avais déjà quinze ans ; mon travail, dans une maison de lingerie, commençait à me rapporter quelques salaires : la misère ne semblait donc pas devoir nous atteindre. Nous n'avions qu'un seul regret, c'est que ma bonne mère ne fût plus là pour partager notre bonheur. Avec quelle joie elle aurait vu grandir mon frère, son dernier enfant, et le seul, avec moi, que la mort n'eût pas enlevé, car nous l'avions déjà vue choisir trois victimes dans notre famille !

Nous avons passé dix-huit mois paisiblement. L'abondance régnait dans notre maison ; et je formais, dans ma vanité de jeune fille, des rêves chimériques sur l'avenir de mon frère, quand tout à coup un malheur terrible vint nous frapper. Une accusation infamante fut portée contre mon père. Je n'ai ici que l'intention de vous dire la cause de mes souffrances, et non de flétrir celui qui m'a donné le jour. Dans mon amour d'enfant, je ne l'ai jamais cru coupable. Amené sur les bancs de la justice criminelle, il fut condamné pour faux à cinq ans de travaux forcés. Je ne comprenais rien à son crime ; mais, accablée de honte, je n'osais interroger personne pour me le faire expliquer. Mon pauvre père fut entraîné loin de moi ; et une année se passa à peine, qu'il mourut dans le séjour d'ignominie où il avait été conduit.

Seule, ayant à pourvoir à mon existence et à celle de mon frère, je perdis d'abord courage ; mais je m'aperçus que mon affliction se reflétait sur l'être infortuné laissé à mes soins ; et, dans la crainte qu'il n'en fût pénétré, et qu'elle ne le tuât, lui qui était sans force, je me relevai, j'essuyai mes larmes, et je forçai mes lèvres de sourire. Ce fut désormais chaque jour la même lutte pour moi à soutenir.

Après avoir vaincu ma douleur, je revins à la pensée du travail. Je devais m'y consacrer dorénavant plus que jamais ; nous n'avions pas d'autre ressource pour vivre. Quels furent mon étonnement et mon effroi, lorsque, me présentant aux personnes qui m'avaient déjà employée, elles me répondirent par un refus accompagné d'un regard de mépris ! J'allai ailleurs ; partout on me fit le même accueil. J'avais bien remarqué qu'à ma vue on se communiquait mystérieusement quelques paroles, mais je n'avais pas songé à y faire attention. Un jour enfin que j'implorais encore, j'entendis distinctement : « C'est la fille d'un galérien. » Ces mots furent suivis d'un nouveau refus. J'étais anéantie.

Voilà donc, me dis-je, pourquoi ils me repoussent ! Eh ! quel crime ai-je commis, moi ? S'il est vrai que mon père soit coupable, pourquoi dois-je supporter une part : de la réprobation qui pèse sur lui ? La justice ne l'a-t-elle pas condamné lui seul ? Et n'est-ce pas infâme de nous laisser, moi et mon frère, qui sommes innocents, en proie aux tortures de la faim et du mépris ? Pourquoi la loi, qui punit si sévèrement le criminel, ne met-elle pas autant de zèle à protéger ceux dont la vie est sans reproche ?

Je cherchai de nouveau ; mais je n'obtins de travail que de gens sans probité, qui, profitant de ma détresse, m'imposèrent les conditions les plus iniques. Ce que je souffris pour que mon frère subît moins de privations fut affreux ; et, cependant, j'eus encore la douleur de le voir expirer dans mes bras, à la suite de plusieurs jours d'un froid rigoureux, pendant lesquels je ne pus me procurer un peu de bois pour nous réchauffer.

Alors je pris une résolution. Là où j'avais vu s'éteindre tous les membres de ma famille, où tout le monde me fuyait, je n'avais à attendre qu'un surcroît de misère ; je me décidai à m'éloigner du lieu où mes premières

années avaient été si heureuses. Je redoublai de courage. A force de démarches et de supplications, j'obtins beaucoup d'ouvrage qui m'était payé à moitié prix ; mais je travaillai les jours et les nuits, et je parvins à gagner une somme suffisante pour réaliser mon projet. Je songeai donc à faire mes adieux atout ce qui m'était cher. Je me rendis un matin sur la tombe de ma mère ; j'y priai longtemps en versant des larmes abondantes. J'allai ensuite revoir les campagnes que j'avais parcourues si souvent avec mes amies d'autrefois ; je baisai les arbres qui bordent la Loire ; je respirai avec délices les fleurs que je rencontrai sur mon chemin ; je regardai encore couler les eaux du fleuve ; puis, rentrée dans ma pauvre demeure, je restai toute la nuit à ma fenêtre, exprimant mes regrets aux objets inanimés qui m'entouraient, et sur lesquels j'avais été forcée de reporter mon affection, à défaut d'un être humain qui voulût répondre à mon amour. Le lendemain une voiture m'entraînait vers Paris.

Là, pensais-je, on ignorera mon nom, on ne saura pas que je suis la fille d'un homme flétri par la justice, rien ne pourra me faire repousser. J'arrive, je prends à peine un jour de repos, et je vais partout où l'on me dit que je pourrai trouver du travail ; partout l'on me demande d'indiquer quelqu'un qui justifie de ma probité. Je ne connaissais personne, je suis obligée de l'avouer ; alors on s'étonne que je ne puisse même pas présenter une lettre de recommandation de l'un des magistrats qui dans toutes les parties de notre pays, sont chargés d'attester la moralité de notre conduite. Malheureusement, avant mon départ, je n'avais pas songé que cela pût m'être utile. Je continue chaque jour mes recherches, et toujours, sous quelque prétexte, on me renvoie sans m'accorder ce qu'il me faut pour vivre, du travail. Je ne savais à qui me plaindre, demander protection ; quelque fois seulement, en rentrant dans l'hôtel où j'occupais une mansarde, j'étais triste, on s'en apercevait, et l'on m'interrogeait. Le malheur a besoin de s'épancher, je n'hésitais pas à confier ma détresse, espérant d'ailleurs que l'on me trouverait peut-être un moyen de la faire cesser ; mais au lieu de pitié, je rencontrai une dureté de cœur que je n'aurais jamais osé soupçonner. On craignit que je n'eusse pas de quoi payer mon misérable logement, et l'on me dit d'en chercher un autre.

J'avais cru d'abord que dans une ville immense comme Paris, où la misère peut vous frapper sans que vous connaissiez un être de qui vous

attendiez des secours, il devait exister un lieu de refuge gratuit où tous ceux qui avaient besoin, la famille pauvre privée de son chef, l'ouvrier sans travail, trouvaient un asile et du pain, jusqu'à ce que leur existence fût assurée au dehors. Mais, lorsque j'en parlai, on me répondit qu'il y avait bien une loi qui punissait comme vagabond celui qui était sans asile et sans pain, mais rien qui l'aidât à changer sa demeure sous le ciel, et sa vie de mendiant, pour un bon toit, pour une nourriture qui ne fût plus trempée d'humiliations, lorsque par sa Volonté seule il n'avait pu y parvenir. L'espérance que j'avais conçue de ce côté était donc détruite.

Je sortis encore une fois, la tête en feu, ne sachant où j'allais ; je parcourus un grand nombre de rues, peut-être sans m'arrêter en aucun endroit, je ne me rappelle rien de ce que j'ai fait dans cette course inspirée par le désespoir. Le soir, en rentrant dans l'hôtel, je m'aperçus qu'un homme était derrière moi ; il me suivit dans la cour, dans l'escalier, et lorsque j'arrivai à ma porte, il était près de moi. J'entrai dans ma chambre ; il voulut en faire autant ; je parus effrayée, mais il me dit : « J'ai deviné que vous étiez malheureuse, et je suis venu pour vous secourir. » Je ne répondis rien, je crus à ces paroles, et des larmes de joie inondèrent soudainement mes joues. La perspective que j'avais entrevue était si affreuse, qu'en être délivrée était pour moi le comble du bonheur. Il posa une bourse sur ma table, puis il vint à moi, il me prit les mains et les pressa ; il approcha ses lèvres de mon visage, comme pour me donner un baiser d'amitié protectrice ; je lui présentai mes joues, mais ses caresses devinrent plus vives, plus ardentes ; je compris la cause de sa générosité, et je le repoussai avec indignation. Il insista en me faisant des propositions outrageantes ; alors je me levai avec fierté, j'ouvris ma porte, je pris la bourse de cet homme, et je la lui tendis avec un geste de mépris. Il vit sans doute dans mon regard que j'aurais le courage de tout oser pour résister à ses offenses, et il s'éloigna sans hésiter.

Ce fut le lendemain que, mourant de faim, ayant peur de la mort, je me décidai à tendre la main. J'avais tout affronté, par oubli sans doute, la honte d'être traduite devant la justice pour le crime d'avoir demandé à genoux un morceau de pain que l'on me refusait au prix de mon travail, la prison, la prison ! dont le nom seul me faisait frémir, parce que je me rappelais que

c'était là que mon père avait souffert, était mort, dans un isolement qui avait dû bien augmenter les tortures de ses derniers jours.

Voilà toute mon histoire jusqu'à l'heure où vous m'avez rencontrée. Maintenant m'accorderez-vous votre amitié ? La flétrissure dont mon nom a été couvert ne vous arrêtera-t-elle point ?

— Croyez-vous donc que moi aussi je sois assez insensé pour vouloir vous punir d'une faute qui n'est point la vôtre ? s'écria Remy avec effusion. Ah ! n'ayez plus aucune crainte : votre malheur dont la cause m'était inconnue m'avait déjà fait votre ami. A présent que je sais le courage admirable avec lequel vous avez supporté les plus terribles épreuves, le lien qui m'attachait à vous s'est resserré plus étroitement. Vous ne serez donc plus seule à lutter contre le besoin et le désespoir, et nos forces réunies parviendront bien à les vaincre.

— Je ne regrette plus que mes souffrances se soient prolongées, répondit Louise avec enthousiasme, puisqu'une plus longue durée de misère devait me faire rencontrer l'âme la plus généreuse !

IV.

Remy ne voulut pas laisser sa bonne action inachevée. La santé de Louise avait été un peu altérée par les privations ; il fit promettre à la jeune fille qu'elle ne chercherait à travailler que lorsqu'il le lui permettrait. Puis, pour qu'elle eût plus de liberté, il la força d'accepter son logement, et il alla habiter un hôtel garni.

Un mois s'écoula ainsi. Chaque jour le jeune homme avait visité sa protégée, et dans leurs fréquents entretiens il crut découvrir en elle un noble caractère. Louise avait reçu l'instruction mesquine que l'on donne aux femmes dans les petites villes de province, mais elle en avait profité avec intelligence. Sa pensée, élevée par de bonnes lectures, contenait toujours quelque chose de généreux, et elle l'exprimait avec une délicatesse et une sensibilité exquises. Quelquefois, au souvenir de son père, mort sous le poids d'une condamnation infamante, elle prenait avec chaleur sa défense

devant Rémy, comme s'il eût été établi juge d'une cendre flétrie. Elle recherchait alors avec tant de soin tout ce qui honorait la mémoire de celui qu'elle disait innocent ; elle éloignait avec une adresse si merveilleuse toutes les apparences de la faute ; et son éloquence était si pénétrante, que les juges les plus prévenus eussent été sans aucun doute entraînés par son plaidoyer, et auraient unanimement prononcé sur l'accusé, le verdict d'acquiescement qu'accueillent avec tant de joie ceux à qui il rend un nom lavé d'une tache honteuse et un être aimé.

Cependant Louise avait recouvré toutes ses forces, et elle manifestait vivement le désir de ne plus rester à la charge du jeune Zehler. Elle ne se sentait pas humiliée d'avoir beaucoup accepté de lui, car elle croyait à sa loyauté et à son désintéressement. Mais à présent que soutenue par l'amitié, elle était revenue à l'espoir, à la vie, elle voulait trouver le moyen de ne plus avoir besoin des secours de Remy.

Ce dernier avait pressenti cette disposition d'esprit de la jeune fille ; aussi avait-il cherché à pouvoir lui continuer ses bienfaits, sans blesser son orgueil. Il conçut plusieurs projets à cet égard ; et enfin il s'arrêta à celui-ci qu'elle accueillit avec le plus vif contentement :

Une dame, vint-il lui dire, voulait s'associer une femme dont la probité lui serait connue ; elle n'exigerait d'elle qu'une distribution journalière de travaux de lingerie et une surveillance active sur de jeunes ouvrières. Elle lui accorderait pour salaire la moitié des bénéfices de l'association. Il avait proposé Louise, et il était certain de la faire accepter, si elle y consentait.

Remy avait fait lui-même toutes les démarches pour réaliser son dessein. Il connaissait une dame Clément qui s'était retirée du commerce après y avoir fait sa fortune ; il l'avait priée de lui prêter son nom et son expérience dans une entreprise que voulait faire une jeune femme à laquelle il s'intéressait, mais qui n'osait la commencer seule. Il expliqua à cette dame que son aide ne lui serait probablement pas nécessaire pour longtemps ; qu'au bout de quelques mois ils s'entendraient ensemble pour laisser l'entreprise à la personne qu'il lui adresserait, et aux yeux de laquelle elle passerait pour son associée jusque-là. Il lui demanda en outre le secret sur sa démarche, et elle le lui promit.

Madame Clément était une femme très honnête. Le mystère dont l'on couvrait le service qu'on lui demandait, eût été pour toute autre le sujet d'une foule de suppositions malignes. Pour elle, si elle le commenta, ce fut entièrement à l'avantage de Remy et de Louise. Le secret que le jeune homme voulait garder vis-à-vis de cette dernière, lui paraissait une garantie suffisante qu'il ne pouvait y avoir sous ce voile qu'un acte généreux.

Louise fut donc présentée à madame Clément qui la reçut avec bienveillance. Dès lors la jeune fille fut heureuse, et de n'être plus repoussée, et de devoir désormais dans sa pensée son existence à elle-même.

V.

Il est un amour que l'on comprend sans avoir besoin d'analyser ses causes ; c'est l'amour de l'homme pour son œuvre. Œuvre de la chair ou de l'esprit, il y a toujours entre le créateur et ce qui provient de lui des rapports sympathiques ; il a animé l'une de son sang, l'autre de son intelligence, il aime naturellement ce qui est une partie détachée de lui-même. Mais il est un autre amour aussi grand que celui-là peut-être, et dont les raisons ne se découvrent pas de primé abord comme pour le premier ; c'est l'amour du Samaritain pour l'être souffrant qu'il a rencontré sur sa route, gardé pendant longtemps sous son toit, veillé pendant de nombreuses nuits, et enfin ramené à la santé. Que cette charité se soit exercée sur un être qui ne soit pas de notre nature, sur un chien, sur une végétation par exemple, l'amour existe toujours. On caresse avec un charme indicible l'animal que l'on a sauvé ; on le nourrit des meilleurs restes de la table ; on ne le frappe jamais sans éprouver un serrement de cœur. Pour l'arbuste qui se flétrissait sur un sol aride, ou que la tempête avait déraciné, et que l'on a emporté et planté dans une terre fertile qui lui rend sa vigueur, après l'avoir soigné de ses mains, on vient le revoir souvent avec joie, on le montre à ses amis comme un objet de prédilection, et, lorsqu'il a grandi, que ses rameaux ont pris une large extension, l'on choisit son ombrage pour se reposer et s'abandonner aux rêveries. Cet amour doit sans doute s'expliquer par le contentement qu'inspire la vue de tout ce qui vous rappelle une action noble. L'on

rencontre dans le cours de la vie tant de choses pour lesquelles on éprouve de la répulsion, que l'on se sent irrésistiblement entraîné à accorder une affection sainte et forte à tout ce qui vous émeut agréablement.

Remy ressentit pour Louise ce dernier amour. Cette jeune fille que tout le monde rejetait, qui avait été forcée de fuir le coin de terre qui l'avait vue naître, le lieu où il existait pour elle, outre le culte à son Dieu, le culte aussi bien fervent au tombeau de sa mère, lui seul avait daigné la recueillir, l'arracher à la mort, qui, en l'enlevant, aurait fait mettre dans la balance de la société, sur le côté presque comble de l'injustice, un crime de plus. En écoutant son récit qui la faisait si pure, il avait prévu que, s'il lui retirait son appui, elle irait infailliblement, ou retomber et se perdre dans le malheur, ou accepter la vie au prix d'infâmes souillures ; et il avait résolu de lui ôter cette affreuse alternative.

Depuis l'accomplissement de sa résolution, Louise, dont toutes les journées étaient occupées, venait le voir chaque soir. Entraînés déjà l'un vers l'autre, et par une ardente sympathie et par la reconnaissance, les paroles qu'échangeaient ces deux jeunes gens ne pouvaient être qu'affectueuses. Remy, dont l'âme était très impressionnable, répondait aux assurances d'amitié de Louise avec une chaleur qui faisait deviner sans peine qu'un autre sentiment pénétrait en lui. Et quand l'heure de leur séparation arrivée, la jeune fille, un sourire sur les lèvres, lui tendait la main en lui disant adieu, il la serrait avec une affection qui n'était plus celle d'un frère.

Louise n'était plus la pauvre mendiante dont les traits avaient été flétris par la misère. Un retour vers le bonheur lui avait promptement rendu la beauté remarquable dont elle était douée avant d'avoir souffert. Cette beauté pouvait bien avoir été de quelque influence dans l'amour de Remy pour la jeune fille ; mais ce qui l'avait, principalement déterminé, c'était outre la cause que nous avons déjà indiquée, la noblesse de cœur si rare, même chez ceux que le malheur, ce rongeur impitoyable des sentiments purs, n'a jamais frappés, apparue à Zehler sous des haillons.

Remy était âgé de vingt-trois ans, mais il n'avait encore aimé aucune femme. Livré à de graves études, les joies du monde ne le préoccupaient

guère. Souvent, pendant ces heures de désenchantement qui empoisonnent la vie, il lui était bien venu le désir d'avoir auprès de lui quelqu'un qui, par des caresses et des paroles amies, pût chasser sa tristesse. Une âme aimante, une voix douce, un visage radieux et pur, sous la forme d'une femme, voilà bien ce qu'il appelait de tous ses vœux dans ses moments d'angoisse ; sous la protection d'un pareil être il pensait qu'il n'aurait jamais à se plaindre, à pleurer, à perdre courage ; mais il ne l'avait pas rencontré. Sous l'enveloppe de chaque image qu'il croyait ressembler à l'objet rêvé, il trouvait la cupidité, la dissimulation, et alors il s'enfuyait avec horreur.

Louise était-elle enfin le but de ses recherches ? Il s'adressait souvent cette question, en s'arrêtant avec ivresse à tout ce qui pouvait donner à son esprit une réponse affirmative ; mais bientôt ses réflexions lui ramenaient des craintes. S'il avouait son amour à la jeune fille, lors même qu'elle n'éprouverait pas pour lui le même sentiment, ne se croirait-elle pas obligée par la reconnaissance de se sacrifier à lui ? Une autre idée le tourmentait encore. Sa mère l'aimait beaucoup ; mais c'était l'une de ces femmes qui, lorsqu'il s'agit d'engager indissolublement l'existence d'un enfant, se montrent très-difficiles sur son choix. Elle n'accorderait jamais son approbation à l'union de Remy avec Louise, sans avoir la certitude qu'elle appartient à une famille honorable, et elle voudrait s'en assurer par elle-même. Le sincère aveu de la position de la jeune fille la lui ferait sans doute repousser. La société a si peu de courage pour secouer les préjugés qui la dominent ! et celui qui fait rejaillir sur toute une famille la flétrissure d'un seul de ses membres est peut-être le plus puissant.

Ces réflexions laissaient le jeune homme dans une continuelle irrésolution qui le torturait.

VI.

Cependant Louise était devenue seule maîtresse de l'entreprise dans laquelle-elle semblait n'être que simple associée sous la direction de madame Clément. Quand celle-ci jugea que la jeune fille n'avait plus besoin d'elle, elle en prévint Remy, qui lui dit ce qu'elle avait à faire pour

se retirer sans conserver aucun intérêt dans l'association, et sans rien donner à soupçonner à Louise.

Madame Clément exprima un jour devant elle le regret d'être rentrée dans le commerce. Sa famille, disait-elle, l'avait vue avec peine reprendre sa vie de travail, et la tourmentait sans cesse pour la lui faire abandonner. Si vous y consentiez, ajouta-t-elle à Louise, je me retirerais volontiers. Vous savez que les bénéfices que nous avons faits jusqu'ici font espérer un nouvel accroissement de prospérité ; eh bien, malgré ces chances de succès, je vous laisserais encore, comme indemnité, ce que j'ai apporté dans notre société.

Louise consentit bien à cette proposition, mais sans vouloir accepter le dernier avantage qu'on lui offrait. Madame Clément, qui ne possédait rien dans leur communauté qu'aux yeux de Louise, insista et vainquit enfin ses scrupules.

La jeune fille avait donc maintenant en perspective, sinon une grande richesse, du moins une aisance qui la mettrait à l'abri du besoin. Il ne lui restait plus qu'à s'occuper de chercher à augmenter son bonheur.

Elle était jeune, aimante ; son cœur n'ayant plus à se soulever désormais sous les agitations du malheur, n'allait-il pas appeler de douces émotions ? Elle n'avait plus de famille ; ne désirerait-elle pas s'en créer une, pour avoir toujours auprès d'elle quelqu'un à chérir ?

Voilà ce que se demandait Remy.

Et alors le cœur lui battait d'effroi ; car il se disait que, s'il n'avait pas le courage de lui avouer que sans elle la vie pour lui n'était rien, un autre pouvait obtenir l'amour de la jeune fille. Cette supposition, en livrant le jeune homme à une anxiété horrible, faisait naître en lui de nouveaux combats, à la suite desquels son irrésolution fut enfin vaincue.

Elle saura que je l'aime ! se dit-il. Il le faut ! Si elle ne rejette pas mon amour, je lui apprendrai les obstacles qui peuvent empêcher que nous soyons l'un à l'autre. Peut-être l'effrayeront-ils ? mais je lui ferai lire dans

mon âme que mon bonheur est attaché à ce qu'ils soient vaincus, et si j'obtiens d'elle une parole, un sourire d'encouragement, alors j'aurai de l'espoir, de la force, de l'éloquence ; et ma mère sera bien cruelle, si elle résiste à mes supplications !

Le jour où cette résolution fut arrêtée dans son esprit, il attendit, avec la plus vive impatience l'heure à laquelle Louise venait le voir chaque soir, depuis qu'elle avait quitté son logement pour habiter la maison où elle avait établi son commerce.

Pour calmer ses inquiétudes sur la réponse qu'elle devrait lui faire, il chercha dans ses souvenirs si dans ses relations avec la jeune fille il ne trouverait pas quelque apparence qu'elle éprouvât pour lui un autre sentiment que celui d'amitié ou de gratitude. Il se rappela toutes ses pressions de mains, toutes ses paroles cordiales ; et quoique l'on se sente naturellement porté à tout arranger selon nos désirs, la conduite de Louise à son égard avait toujours été si uniforme jusqu'ici, qu'il n'osa rien en présumer de favorable pour lui.

L'heure désirée arriva. Il prêta l'oreille à tous les bruits de pas qui se faisaient entendre dans l'escalier qui conduisait à son appartement, et quand il reconnut ceux de Louise, une émotion indicible s'empara de lui. Ses yeux se mouillèrent de larmes, ses lèvres tremblèrent convulsivement, sa respiration fut moins libre. Il ouvrit sa porte, et alla retomber sur un fauteuil.

— Mon ami, vous souffrez, s'écria Louise, qui avait remarqué sur son visage une pâleur inaccoutumée ; mon Dieu ! qu'avez-vous ?

Et elle lui saisit une main qu'elle serra avec anxiété.

La présence de Louise, bien prévue pourtant, avait causé au jeune homme un trouble inexprimable. Il y avait un moment, il était seul, il se croyait fort, il voulait parler avec calme, apprendre promptement ce qu'il lui importait de savoir ; à présent il avait peur de cette réponse qui devait le rendre heureux, ou lui imposer un combat contre un amour non partagé.

— Parlez-moi, reprit Louise ; vous m’avez effrayée !

Remy pensa qu’il n’y avait plus à reculer devant un aveu qu’il ne pouvait garder sans se condamner à une torture intolérable ; et il surmonta sa faiblesse.

— Pardonnez-moi ce que je vais vous dire, prononça-t-il avec embarras ; je ne vous demande qu’une entière franchise, dût-elle me faire beaucoup de mal.

Louise parut chercher à deviner sa pensée.

— Je n’ai plus pour vous l’amour d’un frère et d’un ami, reprit-il avec chaleur, mais un autre amour, bien plus grand !... Avant de me répondre, songez que je ne vous regarde pas comme engagée envers moi par ce que vous appelez mes bienfaits ; oubliez tout ce qui s’est passé entre nous ; ne voyez ici qu’un homme qui vous aime, qui désire savoir si vous voulez lier votre existence à la sienne, et qui tâchera de se résigner avec courage, si vous n’y consentez pas !

Cet aveu inattendu répandit une confusion soudaine dans le cœur de la jeune fille. Elle ne put en ce moment articuler aucune parole, mais son regard fixe et plein d’éclat semblait exprimer de l’étonnement mêlé de joie.

— Louise, continua Remy, qui interprétait ce silence défavorablement pour lui, prononcez un mot, un seul mot qui me fasse comprendre ce que je dois être pour vous. Si vous avez une réponse affligeante à me faire, n’hésitez pas ; ce n’est pas votre faute si vous ne m’aimez pas assez pour me consacrer toute votre vie... Je resterai votre frère ! Mais si vous avez à me dire ce que je n’ai jamais osé espérer... hâtez-vous, hâtez-vous, je suis impatient d’être heureux !

— Ce que je viens d’entendre m’a tellement comblée de surprise, répondit Louise, que je doute si ce n’est pas un songe. Vous, Remy, aimer une jeune fille sortie des derniers rangs du peuple, dont le père est mort dans un lieu d’infamie, trouvée par vous dans la rue, mendiante, rendue à la

vie par votre générosité ; vous, l'aimer ; vouloir en faire votre épouse ! oh ! vous l'avez déjà chargée de trop de bienfaits !

— Vous êtes un enfant, répliqua Remy. Vous croyez que j'ajoute au peu de bien que j'ai pu vous faire, quand ce que je vous demande est au-dessus de toutes les richesses. L'amour, le dévouement sont rares dans le monde. Eh bien ! Louise, si je trouve tout cela en vous, aurai-je payé cher le bonheur de ma vie en vous attachant à moi ?

— Remy, dit la jeune fille, ne présumez-vous pas trop de votre affection pour, moi ? Vous savez que lorsque les hommes ont cimenté une union, rien ne peut la briser ? Si, plus tard, après m'avoir donné le titre d'épouse, vous reconnaissiez que vous vous êtes trompé, que ce que, vous croyiez de l'amour n'était qu'un entraînement passager, que deviendrais-je pour vous ? un objet odieux, car ma présence vous rappellerait sans cesse que je serais un obstacle insurmontable à l'accomplissement du bonheur que vous trouveriez auprès d'une autre. Avez-vous réfléchi à cela, Remy ?

— Oui, Louise, j'ai pensé à tout. J'ai pensé que je n'avais jamais rencontré une âme aussi noble que la vôtre, que le cœur ne m'a battu avec la violence qui l'agite maintenant que du jour où j'ai espéré être aimé de vous ; j'ai pensé que vous seule avez fait naître en moi une terreur invincible à l'idée que vous pourriez m'être enlevée pour toujours. Ne sont-ce pas là des marques de la force de mon amour ? O Louise ! ne cherchez plus maintenant d'objection. Répondez seulement à ce que je vais vous demander encore : M'aimez-vous ?

— Eh ! qui ne vous aimerait pas, dit-elle, vous qui possédez toutes les qualités du cœur ?

— Ainsi vous consentez à être à moi ?

— Vous le voulez, Remy ; je ne puis refuser ce qui est le désir le plus ardent de mon âme ; il m'est permis de l'avouer à présent ; car, depuis longtemps, j'étais entraînée vers vous par un sentiment qui est plus que de la reconnaissance et de l'amitié, mais que je cachais avec le plus grand soin,

que je combattais à chaque heure, parce que je ne pouvais croire que vous voudriez m'élever jusqu'à vous.

— Oh ! je vous remercie de ces douces paroles, s'écria Remy avec transport, car elles font disparaître de mon cœur les plus cruelles tortures.

Il s'approcha de la jeune fille, et lui prit les mains.

— Louise, reprit-il, il me reste encore quelque chose à ajouter. Je ne suis pas libre de disposer de moi sans avoir obtenu l'approbation de ma mère. Il y a un instant, vous me disiez que vous étiez sortie des derniers rangs du peuple. Nous trouverons cette naissance assez élevée ; car, nous aussi, nous sommes nés dans le peuple, et nous croyons que là, le sang est au moins aussi pur que dans les familles qui se disent de la plus haute et de la plus puissante noblesse ; mais ma mère aura peut-être une faiblesse qu'il faudra lui pardonner. Louise, ne vous offensez point si je vous rappelle un souvenir pénible : vous-même me l'avez opposé. Je serai forcé d'apprendre à ma mère la condamnation que votre père a subie ; le lui taire serait un manque de franchise qui ne nous servirait à rien, car je sais qu'elle ne s'en rapportera qu'à elle-même pour s'informer si votre famille est digne d'estime. Eh bien, Louise, si ma mère refuse de vous accepter pour sa fille, à cause de la tache qui souille votre nom, promettez-moi que votre orgueil n'en sera pas blessé, que vous ne m'en aimerez pas moins, et que vous me soutiendrez dans les efforts que je ferai pour chasser du cœur d'une femme simple et faible, mais bonne, le préjugé qui exercera sur elle une influence dont j'aurai tant à souffrir.

— Vous voyez bien, mon ami, répondit la jeune fille, que votre projet de m'unir à vous ne ferait que vous porter malheur, puisque déjà vous seriez obligé d'affliger votre mère, qui a plus de droits que moi à votre amour.

— Je vous en conjure, Louise, relevez mon courage en me donnant de l'espoir, plutôt que de l'abattre par de semblables paroles, dit le jeune homme.

— Pardonnez-moi si je vous ai causé de la peine, répliqua-t-elle. Je croyais de mon devoir de vous parler ainsi. Désormais, confiante en vous, je

me rallierai aveuglément à votre pensée, et je la défendrai avec vous.

— Plaise à Dieu que je puisse récompenser ce noble dévouement ! dit Remy.

VII.

Le soir même, Remy s'empressa d'écrire à sa mère. Comme il l'avait dit, il lui avouait la flétrissure du père de Louise, mais il lui dépeignait la jeune fille sous les traits les plus séduisants. C'était, lui disait-il, un ange de beauté et de vertu. Dans la plus grande détresse, au milieu de Paris, où le vice est accueilli avec tant de faveur quand il présente des avantages, lorsque tout devait lui faire présumer que personne ne viendrait à son secours sans exiger d'elle un prix impur, elle avait repoussé avec indignation le déshonneur qui pourtant lui aurait donné, outre le pain dont elle manquait, toutes les jouissances si enivrantes du luxe. Entre un marché odieux et une existence fastueuse d'un côté, et la misère qui ne conduit à rien qu'à la mort si effrayante pour tout ce qui est jeune, de l'autre, elle avait choisi la misère. Pleine de courage, elle n'avait reculé devant aucune des difficultés qui désenchangent de la vie, quand elle se présente si pénible, et après les avoir combattues sans pouvoir les vaincre, une seule ressource lui restait : tendre la main, elle l'avait acceptée.

« Je ne connais pas de plus grande preuve de noblesse d'âme, ajoutait-il. Quand on se voit abandonné dans un monde immense ; que tout autour de vous chacun a un peu de joie, et toujours de quoi vivre ; que seul on a le désespoir dans le cœur, que seul on est tourmenté par la faim, il est rare que l'on ne prenne pas la société en haine, que l'on ne méprise pas ses lois, et que, pour se procurer ce qui vous est indispensable, on ne les transgresse pas. S'il vous vient d'abord un scrupule, il est bientôt levé par les réflexions qui vous sont inspirées par une position affreuse. On se dit que de tous les droits que la nature accorde à chaque être, celui de vivre est le plus saint, le plus inviolable, et que, s'il vous est enlevé, il ne doit exister non plus pour vous rien de saint et d'inviolable. Plus d'un crime est né de pareilles causes ; et de celui qui l'avait commis, et de ceux qui le punissaient, le premier n'était pas le plus coupable. Eh bien, Louise s'est conservée pure de toute

faute au milieu de ces réflexions qui n'ont pu manquer de lui venir ; le bien d'autrui lui a été sacré ; elle s'est humiliée, elle a imploré la pitié publique, plutôt que de souiller sa conscience par les moyens honteux qui lui étaient offerts comme à tant d'autres, qui ne les ont pas rejetés !

J'espère donc, ma bonne mère, que vous penserez comme moi, que nulle part je ne puis trouver une plus digne épouse. »

Cette lettre écrite et envoyée, le jeune homme se sentit d'abord soulagé d'un grand poids. Maintenant il ne lui restait plus pour remplir son vœu le plus ardent qu'à attendre de sa mère quelques mots qui contiendront sans doute une approbation. Il a été si tendre, si éloquent ! il a fait de Louise une image si touchante, qu'en lisant ce qui la concerne, on ne peut manquer de l'aimer, et de désirer s'attacher à elle.

Mais à mesure que les jours s'écoulaient, son espoir décroissait par degrés. En se rappelant sa lettre, il se disait qu'il avait oublié d'y mettre des raisons bien plus puissantes que celles qu'elle contenait, et qui auraient à coup sûr produit l'effet qu'il voulait obtenir. Cette pensée lui causait les angoisses les plus douloureuses.

En présence de Louise, il avait le soin d'affecter une grande sérénité d'esprit ; car il aurait craint, en paraissant triste, de lui faire subir aussi à elle les tortures de l'incertitude. C'était surtout la nuit que d'affreux pressentiments venaient le tourmenter. Vaincu souvent par une influence superstitieuse, à laquelle on ne peut résister dans certains moments, il se laissait abattre par des songes. Un surtout avait fortement frappé son imagination. Sa mère lui était apparue, lui montrant un sabre et une croix d'honneur de son époux, en disant qu'elle ne consentirait jamais à les souiller par l'alliance que lui proposait son fils.

Cependant il se livrait quelquefois à l'espoir. Sa mère lui refuserait-elle ce qu'il lui disait devoir faire son bonheur ? Ce qu'il lui avait écrit ne l'éclairerait-il pas, et ne comprendrait-elle pas enfin ce qu'a d'absurde et d'odieux un préjugé qui fait retomber sur la vertu la punition du crime ?

Quand il se berçait de cette dernière pensée, la tristesse disparaissait de son front, le contentement brillait dans ses traits, et il s'abandonnait avec Louise à tous les rêves d'un amour passionné.

VIII.

Les jours d'attente paraissent plus longs que les autres. On compte les minutes de chaque heure qui s'écoule ; et quand l'une est expirée, on espère que l'autre vous apportera la nouvelle qui est pour vous l'objet d'un désir impatient. Ce que vous allez apprendre peut vous causer une grande douleur aussi bien qu'une grande joie ; mais peu importe. Le doute est intolérable, il vous enlève votre repos ; et tant qu'il n'a pas cessé, il vous est impossible de goûter une jouissance pure. Au milieu des voluptés les plus enivrantes, vous vous demandez avec anxiété : « Que vais-je savoir ? Est-ce le bien, est-ce le mal ? Est-ce la peine, est-ce le bonheur ? Est-ce la vie, est-ce la mort ? » Et la solution de cette question, qui est pour vous un mystère, mais qui peut vous être annoncée demain, dans une heure, dans un instant, vous inquiète sans cesse. Votre esprit s'égare continuellement dans des suppositions, qu'il admet, qu'il rejette, qu'il remplace par d'autres, bientôt repoussées encore. Cette incertitude est vraiment horrible.

Remy l'avait supportée pendant un mois avec assez de calme ; mais quand il la vit se prolonger plus longtemps, l'irritation de ses désirs devint plus grande ; ses combats intérieurs furent plus violents, et il en résulta pour lui une sorte d'épuisement. Les âmes fortes sont ainsi. Exposées aux orages, elles ne se laissent point aller à la terreur, elles luttent contre les éléments, et cherchent tous les moyens de se mettre à l'abri de leur fureur. La tempête augmente, elles redoublent d'efforts, et ne tombent que lorsqu'elles sont brisées par la fatigue, ou qu'elles ont prodigué toute leur vigueur. Les faibles, au contraire, connaissant leur impuissance, dans de pareilles circonstances, se prosternent et se résignent sans tenter d'échapper au péril.

Remy avait placé tout son bonheur dans son union avec Louise. N'ayant jamais rencontré avant elle aucune femme vers laquelle il se sentît attiré par une sympathie ardente, il croyait ne pouvoir trouver que dans cette jeune fille un amour aussi élevé que le sien. Il est donc facile de comprendre ses

angoisses et son abattement, à ce retard, qui pouvait donner matière à de tristes conjectures, d'une réponse qui avait pour lui un si grand intérêt.

Louise, qui avait deviné sa tristesse malgré tout ce qu'il faisait pour la lui cacher, le consolait de son mieux. Qu'importent quelques jours de plus à attendre ? lui disait-elle. Le sujet de votre lettre est assez grave pour que votre mère ne puisse manquer d'y répondre ; si elle ne l'a pas fait jusqu'à présent, il faut qu'elle en ait été empêchée par de bonnes raisons. Ne vous désolez donc point, mon bon ami ; les heures sont-elles si mauvaises à passer auprès de moi ?

A ces paroles, le jeune homme la pressait dans ses bras en silence.

Deux semaines s'écoulèrent encore, deux semaines de souffrances ! Et enfin il reçut une lettre au timbre de son pays. A un coup d'œil jeté rapidement sur l'adresse, il reconnut l'écriture de sa mère. Son cœur tressaillit de diverses émotions.

Il tient maintenant dans ses mains l'arrêt tant désiré. Un simple cachet, qu'il peut briser quand il voudra, le sépare de la joie ou de la douleur, et il hésite à le faire. Il regarde d'abord autour de lui, comme s'il craignait de n'être pas seul, puis il ferme les rideaux de ses fenêtres. Sans doute il ne veut pas qu'un seul regard pénètre jusqu'à lui, puisse deviner sur l'expression de ses traits, à mesure qu'il va lire, le secret de ce qu'il éprouvera.

Quand il a pris ces précautions, il vient s'asseoir dans un coin de sa chambre, il fixe un instant les yeux sur la lettre, comme cherchant un pressentiment de ce qu'elle contient, et tout à coup il l'ouvre et la parcourt avec rapidité.

« Mon cher fils, lui écrivait sa mère, j'ai beaucoup tardé à te répondre, mais sur un sujet aussi important que celui dont tu me parles, je n'ai pu me hâter de prendre une décision.

J'ai écrit à plusieurs personnes recommandables du lieu qu'habitait cette jeune fille, en leur demandant sur elle et sa famille les renseignements les

plus minutieux ; je voulais apprendre si quelque chose n'atténuerait pas la faute ou la flétrissure du père. Voici ce que l'on m'a répondu :

Avant le crime pour lequel il a été condamné, on ne connaissait sur la conduite de M. Merault rien de blâmable ; mais l'action honteuse qui l'a conduit au bagne, peut faire présumer qu'il n'en était pas à son premier pas dans cette voie de l'infamie. Quant à la jeune fille, elle resta près de deux ans ici, après l'événement qui l'avait séparée de son père ; puis elle disparut tout à coup sans avoir confié à personne aucun projet ; ce qui a donné lieu à mille conjectures défavorables pour elle, mais que l'on ne pourrait affirmer être fondées. »

« Cette réponse m'a confirmée dans l'idée qui m'était venue que cette jeune fille si intéressante, pour laquelle tu sembles ne pas avoir assez d'éloges, n'est qu'une aventurière habile qui veut se jouer de ton bon cœur. Je dois te dire d'ailleurs, mon cher Remy, qu'il m'aurait répugné d'allier mon sang à celui d'un forçat.

Si, contre mon espérance, tu persistais à vouloir une pareille union, sois averti d'avance que tout ce que tu ferais auprès de moi pour obtenir mon approbation serait inutile. Je ne consentirais jamais à confier à une femme qui m'offrirait aussi peu de garanties d'estime, le soin de rendre mon fils heureux. »

Le jeune homme fut anéanti.

Il parcourut la chambre avec agitation, ne sachant à quoi s'arrêter. La pensée d'apprendre à Louise cette affreuse réponse l'épouvantait. Tantôt il voulait changer à l'instant de demeure, se cacher pour jamais aux yeux de la jeune fille, plutôt que de lui communiquer une lettre aussi offensante ; tantôt il lui venait le courage de tout lui dire.

— O ma mère, ma mère ! s'écriait-il, dans quelle cruelle perplexité vous me jetez ! Mais je demanderai à genoux pardon à cet ange, pour ce que vous avez écrit !

Il resta toute la journée dans un état horrible.

Louise vint le soir. Dès qu'elle entra, l'agitation de Remy augmenta. Accoutumée à le voir depuis quelque temps abandonné à des accès de profonde tristesse, elle ne devina pas la cause de son affliction, quoiqu'elle parût plus sombre et plus grande qu'à l'ordinaire ; et elle voulut lui adresser quelques paroles.

Il froissa convulsivement la lettre qu'il conservait dans ses mains ; puis il la tendit à la jeune fille.

Lisez ! prononça-t-il avec l'accent du désespoir, et dites-moi si le sourire irait bien à mes lèvres !

— Eh bien, Remy ?... reprit-elle après avoir lu, avec une expression d'orgueil blessé et de peine qu'elle essayait vainement de cacher.

— Eh bien, Louise, je connais ma mère ; elle ne reviendra pas sur sa décision !

— Et vous vous résignerez à être mon frère, n'est-ce pas, Remy ? vous voyez qu'il le faut maintenant.

— Il le faut ! il le faut ! répliqua-t-il. Louise ! l'amour qui m'a été inspiré pour vous n'est pas celui d'un frère, et ma volonté est impuissante à le changer. Une nécessité m'est opposée, vous l'avez dit, une nécessité terrible ! mais je ne lui céderai pas sans l'avoir combattue jusqu'à l'entier épuisement de mes forces ; elle ou moi succomberons dans cette lutte ! Est-ce à moi ou à cette nécessité que vous prêterez votre appui ?

— Mon Dieu ! soyez plus calme, répondit-elle.

— Écoutez-moi, reprit-il ; j'ai voulu m'unir à vous par les liens que la société sanctionne ; un obstacle, invincible aujourd'hui m'en empêche ; au nom d'un amour sincère, nous appartenons l'un à l'autre ; il faut que vous soyez mon épouse devant Dieu, en attendant que vous puissiez l'être en même temps devant les hommes !

— Ah ! Remy !...

— Il le faut ! c'est une nécessité que j'oppose à la première ! c'est ma seule arme ; vous êtes libre de la briser, mais alors je serai vaincu, et je vous ai dit le sort de l'adversaire qui sera le plus faible !

— Vous voulez donc me déshonorer après m'avoir sauvée de la mort !
répliqua Louise.

— Moi ! vous déshonorer ! vous ne le croyez pas, Louise ! continua-t-il avec exaltation. Ce que j'ai souffert jusqu'à ce jour, vous prouve assez que cette odieuse pensée ne m'est jamais venue. Je vous ai aimée et respectée à cause de votre vertu, serais-je assez insensé pour détruire mon culte ? Non, non ! si je vous demande d'être pour moi ce que l'on appelle dans le monde une maîtresse, c'est pour être sûr que je ne perdrai pas la seule richesse que j'ambitionne sur la terre, et que je ne retrouverais sans doute pas ailleurs, — une âme sœur de la mienne. Mais dans mon cœur, mais à la face de Dieu devant lequel les hommes ne sont rien, ne serez-vous pas mon épouse sainte et adorée ? O Louise ! ne me forcez pas d'appeler un désir criminel ; car si vous ne me compreniez pas, si dans votre amour il n'y avait pas le dévouement sans bornes que je croyais y reconnaître, si je devais vous perdre par la seule faute de ma mère... qui sait si je ne la maudirais pas... si sa mort ne serait pas pour moi le comble de la joie !...

— Remy ! mon frère !...

— Ne m'appellez pas votre frère ! interrompit-il. Ce mot là m'épouvante !

— Avez-vous songé, reprit-elle, au mépris qu'attirerait sur moi un lien que l'on regarde comme avilissant ? J'ai déjà tant souffert pour une réprobation injuste, que serait-ce donc pour une qui serait peut-être méritée ?

— Oh ! vous n'avez peut-être jamais pensé, dit-il, combien est sage et digne de vos respects cette loi que vous-craignez d'enfreindre ! je vais vous l'apprendre, moi. En vertu de cette institution qui établit les règles du mariage, deux êtres sont unis ; l'un est faible, l'autre est fort. Si le dernier

est un monstre de tyrannie, comme il y en a tant dans le monde, il fait courber le premier sous son joug, il en fait un être si soumis, qu'une seule parole du maître le fait trembler ; il l'abreuve d'outrages, et, si un jour le cœur de l'esclave se révolte, que ses fers lui soient intolérables, lui meurtrissent les chairs, et qu'il appelle la société à son secours pour les briser, la société est muette, le lien est indissoluble. Les hommes qui s'autorisent de cette loi, si injuste qu'on a souvent peur de s'y soumettre, sont-ils donc bien en droit de mépriser ceux qui craignent que ses règles ne leur soient fatales, parce que rien ne leur garantit qu'ils ne s'attacheront pas au crime, à la débauche, à une honte éternelle !

— Mais toute loi n'est-elle pas sacrée jusqu'à ce qu'une autre la remplace, Remy ?

— Non, Louise. Ceux qui disent : La loi est dure, c'est-à-dire fausse, mais c'est la loi, il faut lui obéir, sont des insensés ou des méchants. Si une maxime humaine nous plaçait entre la vie et la mort, et qu'elle nous dît : « Acceptez la mort, parce que c'est la loi, » serait-ce notre devoir de le faire ? Non, car la nature, loin de commander le suicide, le défend. Pourquoi donc mentirait-on à sa conscience pour observer une chose inique ? mais rassurez-vous ; il viendra un jour où je pourrai légitimer ce titre d'épouse. Vous avez bien foi en ma loyauté, Louise ?

La jeune fille baissa la tête sans répondre.

— Vous vous taisez ! s'écria Remy. Oh ! vous ne m'aimez donc pas ?

— Mais n'exigez pas de moi pour garantie de dévouement une chose qui donne en échange de l'estime accordée à la pureté un titre dégradant ! répondit-elle. Exigez de moi plutôt quelque chose qui mette mes jours en péril !

— Louise ! une femme qui aime ne recule pas comme vous devant un sacrifice ; peu lui importent les lois ou les convenances que dans son cœur elle reconnaît injustes. Avant de vivre pour le monde, elle vit pour l'homme qu'elle a choisi ; s'il est dans la douleur elle ne le quitte pas sans l'avoir consolé, elle ne s'effraye pas de ses caresses ; et si, pour la posséder, il ne

peut lui accorder l'union que la société approuve, plutôt que de le condamner à des tortures sans fin, au désespoir, à la mort, sans exiger d'autre lien que sa foi, elle lui ouvre ses bras sans crainte, elle se fait gloire d'être tout à lui ! Pourquoi m'avoir dit que vous m'aimiez ?

— Oh ! ne croyez pas que je vous aie fait un mensonge qui serait infâme ! répondit-elle.

Le jeune homme tomba à ses pieds, éperdu, et s'appuya sur ses genoux.

— Mais ne me tuez donc pas, si ma vie vous est chère ! prononça-t-il avec transport.

Et il couvrait sa bouche de baisers qu'elle n'avait pas la force de repousser.

— Louise ! tu m'aimes, tu m'aimes ! redis-moi cent fois, Ce n'est pas un mensonge ! Ces paroles-là font évanouir une à une toutes les angoisses que je souffre ! me rendent délicieuse la vie que je trouvais misérable !

Et il l'enlaçait de ses bras, et baisait avec ivresse les boucles de ses cheveux.

— Je vous aime, et vous seul au monde ! prononça-t-elle, car je n'ai maintenant plus de famille que vous !

— Tu es à moi ! s'écria-t-il au comble du délire ; oh ! n'est-ce pas, tu es à moi !

La jeune, fille, les yeux en larmes, se cacha la tête dans le sein de Remy.

DEUXIÈME PARTIE.

IX.

Louise s'était sentie effrayée pendant quelque temps de son union illégitime avec Remy. Elle se rappelait que dans son enfance elle avait entendu maudire par leurs parents de jeunes filles qui, comme elle, s'étaient données à celui qu'elles aimaient, à la face du ciel seulement ; que le mépris les poursuivait partout ; et que leur tache ne pouvait jamais être entièrement lavée. Elle ne s'était informée ni de ce qu'était cet amour qui portait le déshonneur dans les familles, ni des causes de ce que l'on appelait l'égarement des coupables, qu'elle s'étonnait de voir en grand nombre malgré la souillure qui s'attachait à leur front.

Quand elle en parla à Remy, il lui répondit :

— Toi, ma chère Louise, qui n'as pas mission d'étudier la société pour tâcher de la rendre meilleure, tu ne peux connaître les vices qui occasionnent tous ses maux. Mais je vais t'expliquer ce qui t'intéresse, et que tu aurais sans doute appris toi-même si le malheur n'avait pas changé ton sort.

Il y a dans notre misérable organisation sociale bien des oppressions outre l'oppression du privilège, et entre autres celle de la famille. C'est l'enfant qui en est la victime. Faible, il est obligé le plus souvent de subir les penchants de ceux qui lui ont donné le jour ; Sa vocation l'entraîne vers un état dans lequel il se distinguerait, puisque c'est l'inspiration de son génie ; mais son père a sur lui d'autres projets qu'il le contraint d'accepter ; et, forcé de s'y résigner, il végète obscur et malheureux. Quand vient pour lui l'âge où les passions prennent leur essor, il rencontre un être qu'il aime et dont il est aimé. Tous deux se disent qu'ils trouveront le bonheur dans leur union ; un jour ; le cœur palpitant de joie, ils confient leur amour à un père ; à une mère ; désenchantement ! Cette alliance n'est pas dans les

convenances de la famille ! C'est un patricien qui ne veut pas mêler son sang au sang du peuple ; un parvenu qui enfouit son origine sous sa richesse, quelquefois fruit de honteuses rapines, qui refuse d'appeler son fils un homme qui ne peut lui offrir qu'une vie sans tache. Les pauvres enfants se jettent aux genoux de ceux sans lesquels ils ne peuvent rien, en les suppliant de ne pas les séparer. Si on les écoute, ce n'est que pour les railler, et leur ôter tout espoir. Alors il en est qui ne veulent pas se soumettre au joug, qui se révoltent et s'abandonnent à leur amour sans l'approbation qu'on leur refuse. Voilà ce qui nous est arrivé à nous-mêmes, Louise ; et ce qui cause ce que l'on appelle le déshonneur de tant de jeunes filles. Crois-tu que leur faute soit aussi énorme que leur châtement ?

— Je n'ose pas dire, répondit-elle, qu'elles ne sont pas coupables, parce que j'ai intérêt à porter un pareil jugement ; mais je suis convaincue qu'il y en a que le mépris écrase, dont les vertus sont dignes d'admiration.

— Oh ! tu as raison, reprit le jeune homme ; souvent on leur offrait en échange du sacrifice que l'on exigeait d'elles, les avantages les plus séduisants, la richesse, les honneurs, et elles rejetaient tout. « Je ne veux pas faire le mensonge le plus odieux, répondaient-elles, en jurant à l'homme qui demande à me nommer son épouse que mon amour n'est et ne sera jamais qu'à lui. » Puis elles allaient à celui qu'elles aimaient. Qu'il fût pauvre ou riche, peu leur importait ! elles ne s'en étaient jamais informées, et ils se consolaient ensemble de la réprobation du monde, par l'estime et le dévouement qu'ils avaient l'un pour l'autre.

— O Remy ! quand donc finiront ces effroyables misères ?

— Elles auront un terme comme tout ce qui est injuste, mon amie. Quand ? qui le sait ? prochainement peut-être ; il arrive quelquefois que le bien se révèle soudainement. Cette tyrannie de la famille en cette circonstance provient d'une loi vicieuse ; cette loi sagement réformée, le mal cesserait. Tout ce qu'un père, une mère font pour un enfant, vois-tu, est dans l'intention de son bien-être. Ils reconnaissent bien dans leur cœur qu'il est cruel d'étouffer en lui un noble sentiment ; mais ils se disent : « Le lien qu'il va former ne peut se briser, cet amour qu'il éprouve maintenant peut s'évanouir ; songeons donc d'abord à lui procurer la richesse. Si nous ne lui

rendons point cette sainte affection qui procure, il est vrai, de grandes et pures jouissances, mais qui le plus souvent n'est pas durable, il trouvera du moins dans les plaisirs de l'aisance ou du luxe de quoi s'en consoler. » Pour eux le contentement matériel compense le contentement moral. S'il était permis aux haines réciproques unies par erreur, et source de tant de douleurs et de crimes, de se séparer, cette prudence serait inutile. La famille se dirait, lorsqu'un fils lui présenterait celle qu'il aurait choisie : « S'il est heureux, nous n'aurons qu'à nous applaudir de cette union ; s'il est malheureux, il y aura un remède à ses maux. » Et elle les conduirait à l'autel sans leur opposer d'obstacles.

Des entretiens de cette nature avaient fini par réhabiliter Louise à ses propres yeux. Alors, pour elle, sa conduite, qu'elle regardait d'abord comme peu honorable, s'ennoblissait.

— La société te flétrit du nom de concubine, ajoutait Remy ; mais la loi de Dieu est elle donc plus dégradante que celle des hommes ? Lorsque ceux-ci, non contents d'avoir fait une loi dure, interdisent encore à un grand nombre de l'observer librement, qu'y a-t-il donc de déshonorant de retourner à la loi primitive, qui est bien la plus forte et la plus sainte, puisque la loi humaine est mauvaise toutes les fois qu'elle ne l'a pas pour base ?

Dominée par l'intelligence du jeune homme, Louise écoutait avec une attention religieuse tous ses raisonnements ; puis, quand elle était seule, elle ramenait scrupuleusement sur eux sa pensée. Elle les retournait sur tous les sens, et leur faisait subir un long examen, dans la crainte de les avoir trouvés vrais, seulement parce qu'ils étaient présentés d'une manière spécieuse. Mais les idées de Remy sortant toujours victorieuses de ces épreuves, la jeune fille en vint à ne conserver aucun doute sur la pureté de ses liaisons.

X.

Remy était heureux. Il avait vu dans le refus de sa mère un empêchement presque certain de la réalisation de son vœu le plus cher. Quand il lui était

venu, dans un moment d'exaltation, l'idée de demander à Louise de braver, pour s'attacher à lui, l'opinion publique, si influente sur tous les esprits, il n'avait pas osé espérer qu'elle y consentirait. Il avait accueilli ce moyen comme le naufragé qui saisit au milieu des flots quelque débris de mâts ou de planches brisés, presque sûr de ne jamais atteindre avec ce faible secours un rivage éloigné. Il croyait bien à l'amour de Louise, mais à un amour qui ne pouvait s'élever qu'au-dessus du vulgaire, sans grandir jusqu'à un dévouement qui eût pour terme le déshonneur selon les lois de la société.

Ses craintes ayant été, contre son attente, dissipées par le résultat, il en éprouva pour la jeune fille une vive reconnaissance. Il avait donc enfin trouvé un cœur qui répondait au sien ! Ce ne devait pas être de l'hypocrisie, cet amour qui, sans exiger même la garantie qu'il ne serait pas un jour payé par l'ingratitude, par l'abandon, faisait son dernier et plus immense sacrifice ! La plus courte séparation parut désormais cruelle pour les deux jeunes gens. Louise vint demeurer avec Remy.

Un an s'était passé pour ce dernier dans cette douce ivresse de l'âme qui s'est livrée tout entière à un culte dont elle croit la pureté inaltérable. Louise semblait oublier qu'elle ne portait pas légitimement le nom du jeune homme, ou ne plus s'inquiéter d'une forme qu'on lui avait fait d'ailleurs regarder comme odieuse plutôt qu'honorable. Remy songeait cependant, autant pour remplir sa promesse envers son amante, que parce qu'il jugeait un lien indissoluble peu dangereux pour eux qui n'avaient pas vu un seul instant décroître leur amour, à tâcher de fléchir sa mère, et d'obtenir d'elle l'approbation qu'il lui avait autrefois vainement demandée. Seulement il ne parlait jamais à Louise de son projet, de peur qu'elle ne revînt à des espérances qui pourraient être détruites, et que les déceptions ne lui fissent beaucoup de mal.

Lorsqu'il en était à caresser ce projet, à s'applaudir d'avance de la joie qu'il apporterait un jour soudainement à la jeune fille, si ses démarches étaient couronnées de succès, un incident répandit pour la première fois le trouble dans son esprit.

Un jour, en rentrant chez lui, il entendit un facteur prononcer le nom de Louise Merault, et lui vit remettre pour elle une lettre au concierge.

Louise, qui confiait à Remy la moindre de ses actions, ne lui avait jamais dit qu'elle correspondît avec quelqu'un, et il ne lui avait vu recevoir aucune lettre avant celle-ci.

Saisi tout à coup d'une vague inquiétude, il passa devant le concierge de manière à ce que ce dernier ne pût manquer de l'apercevoir, espérant que cette lettre ne cachait aucun mystère, et qu'il la lui remettrait. Aux premiers pas qu'il fit, voyant qu'on ne l'appelait pas, il ralentit sa marche, mais aussi vainement. Alors il se retourna, vint au concierge et lui adressa une question insignifiante.

Celui-ci lui répondit sans lui parler de la lettre.

Ces circonstances furent le germe d'une crainte dans le cœur de Remy. Il rentra chez lui en essayant de se rassurer.

Oh ! Louise ne me trompe pas ! se disait-il. Ce serait une action infâme, dont la pensée ne lui est jamais venue ! Sans doute elle m'apprendra aujourd'hui même le sujet de cette lettre ; et, pauvre insensé que je suis ! je rougirai de lui avoir supposé une importance qu'elle ne peut avoir.

Lorsqu'il était entré, Louise lui avait tendu en souriant ses joues à baiser, et ses regards exprimaient tant de candeur que Remy fut sur le point de tomber à ses genoux, de lui avouer la crainte qui avait traversé son esprit, et de lui en demander pardon. Mais le désir d'apprendre de Louise elle-même ce qu'il voulait savoir, le retint. Quelques minutes après, elle sortit.

Le cœur du jeune homme battit avec violence.

Le retour de son amante allait lui ramener le calme, ou changer sa crainte en soupçon, le bourreau le plus fertile en teintures.

Malgré la plus grande confiance en l'amour, en l'amitié de quelqu'un, le plus léger doute sur leur sincérité vous livre à des angoisses horribles. Une légère apparence l'a excité ; tant que cette apparence n'est pas détruite, vous avez beau vous répéter que vos craintes sont insensées, que vous avez

mille preuves de dévouement à votre personne, contre un fait unique qui ne met pour vous rien en lumière, que tout vous porte même à expliquer contrairement à vos terreurs, votre âme ne peut recouvrer la tranquillité.

Ainsi était Remy pendant l'absence de Louise.

Il se disait qu'en ce moment on lui avait remis la lettre, qu'elle l'avait lue, et il eût souffert un supplice atroce, si on l'eût exigé de lui, pour avoir la conviction que la jeune fille la lui communiquerait.

Il attendit donc Louise avec impatience.

Elle ne tarda pas à revenir. Remy avait compté les minutes ; il s'était écoulé un quart d'heure.

Elle lui tendit la main. Dans sa préoccupation, il crut qu'elle lui donnait cette lettre, et quand il ne sentit que le contact de la chair, sans le froissement de papier qu'il attendait, un frisson lui parcourut tout le corps.

Mais comme il voulait cacher ce qu'il ressentait, il fit des efforts pour vaincre son agitation, et il y parvint assez bien pour que Louise ne s'aperçût d'aucun changement en lui.

Cependant, à chaque instant qui s'écoulait, il espérait qu'enfin elle lui ferait la confidence qu'il désirait si ardemment, et sans laquelle son repos serait peut-être troublé pour toujours ; mais les instants et les jours se passèrent sans qu'il sortît de la bouche de la jeune fille un mot qui ramenât le calme à l'imagination de Remy.

Le soupçon avait pénétré en lui, le soupçon impitoyable qui rejette tout ce qu'il y a de consolant pour celui qu'il tourmente, en accueillant tout ce qui peut augmenter ses souffrances !

Bien des fois Remy eut l'intention de demander à Louise une explication sur cette lettre, mais, chaque fois qu'il l'avait décidé, et que l'occasion s'en présentait, il était arrêté par l'idée que, si la jeune fille n'avait rien à se

reprocher, elle pourrait s'offenser d'une pareille marque de défiance, et que son amour en diminuerait peut-être.

L'obligation de rester dans une incertitude aussi cruelle devenait pourtant de plus en plus intolérable pour le jeune homme.

Lorsqu'il n'avait aucune raison pour douter de l'amour de Louise, la moindre de ses caresses lui avait toujours paru pleine d'entraînement ; maintenant il croyait voir dans toutes ses relations avec lui de la contrainte et de la froideur.

Quelquefois, lorsqu'elle le voyait triste, elle venait à lui, et lui demandait s'il ne se trouvait pas heureux. Il la serrait dans ses bras en forçant ses lèvres de sourire ; alors elle lui répétait avec une chaleur pénétrante toutes ces poétiques assurances de dévouement, si rassurantes dans la bouche d'une femme aimée, et pour un jour Remy revenait à sa première croyance sur la vertu de Louise. C'était pour lui un ange qu'aucune souillure ne devait atteindre.

Le lendemain il cherchait d'autres matières à ses soupçons, et il en découvrait partout. L'homme est si ingénieux à inventer pour lui-même des instruments de douleur !

XI.

De graves événements vinrent apporter quelque diversion aux souffrances du jeune Zehler. On était en 1832. Il y avait près de deux ans que le peuplé, courbé sous une tyrannie odieuse, s'était levé tout à coup, plein d'une colère sainte et terrible, contre un maître qui voulait lui imposer de nouveaux fers, et avait brisé ce misérable trône qui avait eu besoin, pour se poser sur notre sol, des bayonnettes coalisées de l'Europe.

Pendant ces journées héroïques, dont la mémoire a été flétrie si souvent depuis par ceux même qu'elles ont tirés de la poussière, la nation avait montré un courage et un dévouement sublimes. On ne peut trop le répéter pour faire comprendre à tous combien sont infâmes les calomnies que l'on a répandues contre une révolution, funeste il est vrai dans ses résultats actuels, mais admirable dans son exécution. Dans ce duel solennel et glorieux entre une nation et un roi, le monde n'a pu se méprendre sur cette

nouvelle et haute leçon qui lui était donnée, et qui enseignait qu'un peuple fier ne se résigne jamais à rester à genoux pendant longtemps, qu'il a toujours la force de reconquérir intacte la souveraineté que par insouciance et non par lâcheté il peut laisser altérer, mais qui lui appartient à lui seul, et qu'il est de son honneur de conserver au prix de son sang.

Le temps qui s'était écoulé depuis la création de la royauté de juillet nous avait suffisamment appris que notre confiance avait été aussi insensée que ce plaisant programme, qui alliait les deux choses les plus incompatibles, la monarchie et les institutions républicaines ; que ces derniers mots étaient la devise du moment, qui devait être effacée du drapeau à mesure que le peuple laisserait empiéter sur sa puissance, et disparaître entièrement quand l'on serait assez fort pour dominer ou anéantir son enthousiasme révolutionnaire.

La France avait crié aux peuples opprimés : « Révoltez-vous, soyez libres, notre bannière sera votre appui. » Et les peuples ayant répondu à ce noble cri, la France... c'est-à-dire ses gouvernants, les abandonnèrent lâchement. L'Italie se couvrit d'échafauds ; la Pologne, assez merveilleusement héroïque pour vaincre des armées vingt fois plus nombreuses que les siennes, mais épuisée par une cruelle et fatale maladie, ne put continuer son admirable résistance ; livrée aux vengeances iniques d'un tyran, ses enfants les plus généreux allèrent expirer dans des déserts de glace sous le knout d'un esclave russe ! Les Belges voulaient être nos frères, ils furent repoussés ! l'Espagne eut aussi ses martyrs de la révolte contre l'oppression !

Nos libertés étaient aussi bien respectées à l'intérieur que notre dignité nationale, représentée devant l'étranger.

De là naquirent ces luttes sanglantes qui trop souvent s'élevèrent au sein de notre pays, et le glacèrent d'effroi, et pour les nouvelles tombes creusées pour ses fils, et pour les proscriptions qui atteignirent un si grand nombre de citoyens.

Les hommes qui avaient vu trahir leurs grandes espérances s'étaient ralliés pour défendre leurs droits violés de nouveau. Une jeunesse ardente

s'était rassemblée autour d'eux ; et cette union formée, on avait pensé à réengager une lutte. De tous côtés se répandirent des prédications énergiques qui ranimèrent l'enthousiasme ; et une guerre de peuple contre, trône recommença avec acharnement.

L'un des combats les plus violents qui furent livrés ; fut celui qui eut lieu les 5 et 6 juin 1832, et eut pour dénoûment la défense du cloître Saint-Méry, cette résistance digne de ce que l'on nous rapporte de plus beau des temps antiques : — vingt héros préférant mourir que de céder la victoire à soixante mille hommes !

Remy était l'un des orateurs les plus influents des clubs qui dirigeaient alors le mouvement révolutionnaire. Il avait été l'un des premiers à proclamer le devoir d'une nouvelle résistance :

« Mes amis, avait-il dit, nous sommes appelés à faire de grandes choses, et il faut, pour y parvenir, un cœur généreux, une haute sagesse, une bravoure à toute épreuve ; car nous pouvons être législateurs en même temps que soldats, et dans quelque position que nous nous trouvions, il est de notre devoir dépenser d'abord à l'intérêt de tous, et non pas à notre intérêt à nous. En entrant dans la sainte ligue que nous avons formée contre l'oppression, nous avons compté pour rien notre repos, notre fortune, notre vie. Nous nous vouions à un apostolat semé de dangers, nous savions toute l'importance de l'engagement que nous prenions à la face du ciel ; le calme pour nous n'était donc pas de ce monde, la terre ne nous offrait que travail. Aucun de nous n'a reculé devant la route pénible qui s'ouvrait devant lui ; aucun n'a eu terreur des poignards qui menaçaient sa poitrine, de l'échafaud que des haines puissantes pouvaient lui dresser ; tous ont souri à l'aspect du martyre. Nous avons une famille, des amis qui nous chérissaient, nous avons repoussé leurs bras qui s'ouvriraient pour nous retenir. Nos mères se sont jetées à nos genoux, nous ont baignés de leurs pleurs, et elles ont prié et pleuré en vain ! Quand le dévouement est si grand qu'il peut faire de tels sacrifices, c'est que les hommes qui en ont été capables sont des élus de la providence, et qu'ils ont de belles destinées à accomplir.

Frères, les temps approchent, et il faut nous préparer. On ne veut plus que les peuples entendent notre voix, parlons plus haut encore. On veut éteindre

l'amour dans nos cœurs, rapprochons-nous, unissons nos forces, donnons-nous le baiser de fraternité, et frappons nos ennemis. Ceux-là sont nos ennemis qui ont résolu de répandre la haine, la discorde dans nos rangs, lorsqu'une sainte union peut seule nous défendre contre d'infâmes projets, contre, l'abrutissement, contre l'esclavage !

Pourquoi, mes amis, nous apprêtons-nous à lever encore l'étendard de la révolte ? Pourquoi de nouveaux combats sont-ils nécessaires ? Il y a peu de temps encore, le canon tonnait dans nos murs, le peuple s'armait au nom de la liberté, la victoire répondait à son appel. Pourquoi délibérons-nous ici, et allons-nous verser du sang pour la même cause ? — Insensés que nous sommes ! nous étions libres, et comme des enfants nous nous sommes laissé mettre d'autres liens ! Les cachots ne devaient plus s'ouvrir pour les hommes qui parleraient au nom de la justice, et les cachots se remplissent de ses plus nobles défenseurs ! On avait juré une constitution déjà corruptrice de nos droits, et cette constitution, même incomplète est violée ! Quelquefois je me demande avec épouvante si ce n'est pas un génie infernal qui nous égare, qui souffle en nous la soif de la guerre civile, ce fléau terrible qui arme citoyen contre citoyen, frère contre frère ? Mais non ! nos mains se serrent cordialement ; notre imagination est calme ; nous avons horreur du sang, et nous voyons dans la paix le bonheur universel. Mais la guerre, une guerre éternelle plutôt que la dégradation, plutôt que l'esclavage ; voilà ce que nous voulons ! Oui, une guerre à mort, plutôt que nos fronts dans la poussière ! le repos du cercueil plutôt que la flétrissure !

Quand on a commencé par commettre une infamie, d'autres ne tardent pas à la suivre. Ainsi, après s'être joué de nous, on nous a calomniés. On a dit de nous, qui refusions de ramper comme l'ont fait lâchement tant d'autres de nos anciens amis qui ont vendu leur conscience, que nous étions des agents de désordre, que nous voulions faire des révolutions pour arriver à la richesse, aux honneurs, au premier rang.

Les misérables ! seraient-ils nos maîtres maintenant si nous avions été des ambitieux ! Est-ce que nous, peuple, nous n'avions pas la force en main, lorsque nous avons laissé élever un trône par une poignée de députés sans mandat ? Si nous avions été ambitieux, nous, peuple, si nous avions préféré l'or à la liberté, qui donc aurait arrêté le pillage quand les palais

étaient à notre disposition ? quand nous pouvions plonger nos mains rouges du sang de nos ennemis dans les trésors que nous avions à notre merci ! — Oh ! ils reconnaissent bien que ce n'est pas l'ambition et la cupidité qui nous dévorent, ces hommes qui nous calomnient ainsi. Mais ils emploient le mensonge pour arrêter la ferveur du prosélytisme pour les principes que nous professons. Ils savent bien que, s'ils ne souillaient pas nos doctrines, que s'ils nous laissaient les prêcher en liberté, le règne de la tyrannie s'évanouirait comme une ombre !

Amis ! nous allons continuer notre mission avec plus d'ardeur que jamais, car la lutte doit se terminer enfin. Et si l'on pousse l'audace trop loin, alors nous tirerons nos épées de leurs fourreaux. On nous interdira la défense de nos droits par la parole, nous les soutiendrons par le fer.

Si l'on ne nous faisait pas subir la tyrannie la plus odieuse ; s'il nous était permis d'exposer librement nos griefs, de discuter les actes qui nous intéressent tous, puisqu'ils concernent les droits communs, d'opposer avec calme principe à principe, de préparer en un mot les voies de la justice par un antagonisme de pensée qui aurait pour juge le monde dont tous les désirs tendent naturellement vers le bien, et non les hommes de l'un des partis ennemis que l'égoïsme poussera toujours à prononcer en faveur de leur cause, qu'elle soit bonne ou mauvaise, nous ne serions pas forcés d'user de violence pour arriver à notre but. Mais quand nos oppresseurs ont dit : Cela est juste. » Il ne nous est permis d'examiner si c'est la vérité que dans notre conscience, sans pouvoir dire : « Vous vous trompez, ou vous mentez ; la vérité n'est pas là, voyez la preuve de votre erreur ou de votre mensonge. » Qu'ils commettent les actions les plus indignes, il nous est défendu de leur crier : « Vous avez mal fait. » Un cachot, et des persécutions éternelles puniraient notre audace.

Vous le voyez, la lutte intellectuelle interdite, il ne nous reste que cette alternative : nous résigner à baiser servilement la terre où se sont appuyés les pieds de nos tyrans, ou nous dresser en face d'eux de toute notre hauteur, et les terrasser.

Amis, tenez-vous prêts. Il est possible que l'heure sonne bientôt où il nous faudra descendre dans la rue, et combattre pour nos libertés trop

violemment attaquées. A cette heure-là, je jurerais sur ma tête que pas un de vous ne manquera à son poste. »

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements unanimes.

Il est pénible de rappeler ces horribles combats entre citoyens nés sous le même ciel, qu'une pensée commune devrait diriger vers le même but, puisque leurs droits ne diffèrent pas, mais dont les uns, forcés d'obéir à une discipline aveugle et cruelle, deviennent les ennemis des autres, quand ceux-ci, obéissant à un sentiment noble, la liberté, se révoltent contre l'oppression que les premiers sont appelés fatalement à soutenir.

Au jour de l'action, Remy de tribun devint soldat, — soldat du peuple ! Comme en juillet, des barricades s'élevèrent, et derrière ces remparts improvisés, quelques centaines d'hommes armés luttèrent deux jours contre une armée entière, à laquelle ne manquaient aucuns moyens de destruction.

Mais les masses ne se soulevèrent pas comme en 1830 ; Paris effrayé regarda ce combat si inégal sans oser y prendre part. Le courage des révoltés parut grandir d'une inaction qu'ils n'avaient pas prévue, et contre cette poignée d'hommes on employa le canon.

Le 6, Remy, embusqué avec quelques autres derrière une barricade, était resté seul debout, blessé, avec un fusil et deux pistolets, mais sans cartouches. Il songea à faire retraite vers une maison où il était sûr de trouver des munitions.

Un peloton de soldats se mit à sa poursuite.

Le jeune homme arriva dans la rue... et frappa à une porte avec une violence qui devait faire deviner qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour lui donner un refuge.

Les soldats étaient derrière lui, à vingt pas de distance.

— En joue ! feu ! s'écria l'officier qui les commandait.

Trente canons de fusils furent ajustés sur Remy.

La porte s'ouvrit ; il s'élança... au même instant, une décharge se fit entendre ; mais les balles n'atteignirent que la porte qui s'était aussitôt refermée.

Le peloton s'avança sur la maison.

Un coup de feu parti d'une fenêtre l'arrêta un instant.

C'était Remy qui annonçait ainsi qu'il avait trouvé de quoi recommencer une vigoureuse défense.

Les soldats parurent stupéfaits de ce trait d'audace.

Ils firent retentir la porte de la maison de coups redoublés, mais sans qu'elle s'ouvrît pour eux.

Pendant ce temps, Remy, ayant le soin de se mettre à l'abri des décharges que l'on dirigeait sur lui, faisait sur eux un feu presque continu. Il avait déjà mis hors de combat plusieurs soldats, et tué l'officier qui était à leur tête.

Cette étonnante résolution d'un seul homme résistant avec ardeur et sang-froid à plus de trente, excita une telle admiration parmi quelques-uns des habitants de la rue qui, cachés derrière leurs volets, assistaient à ce spectacle imposant, que spontanément plusieurs fenêtres s'ouvrirent, et que de là aussi la mort s'élança dans les rangs des soldats.

— A nous la victoire, courageux amis ! s'écria le jeune homme à ce secours inattendu.

Une décharge foudroyante suivit ces paroles, et les vitres de la fenêtre derrière laquelle était Remy volèrent en éclats.

Il partit en même temps du côté opposé, où Zehler avait trouvé des soutiens si utiles, un cri d'épouvante, qui semblait annoncer que les balles

avaient atteint le malheureux jeune homme.

Plusieurs minutes s'écoulèrent, et Remy ne reparaissant plus, les soldats tournèrent tous leurs efforts contre ceux qui lui avaient prêté leur appui.

Ces derniers, soit qu'ils fussent des partisans de la cause des révoltés quoique n'étant pas dans leurs rangs, soit qu'entraînés par le courage de Remy, ils voulussent venger sa mort dont ils ne doutaient plus en ce moment, recommencèrent le combat sans montrer la moindre hésitation.

La lutte durait depuis un instant ; l'acharnement avait été opiniâtre des deux côtés, mais la perte des soldats seule était connue. — Une douzaine de cadavres couverts d'uniformes jonchaient la partie de la rue où l'engagement avait lieu, tandis que parmi leurs adversaires, s'il y avait un mort, un blessé, les murs en dérobaient la vue.

Cependant, aucun de ces hommes qu'amenait là une discipline de fer n'avait encore reculé. Leur persévérance paraissait même devoir être bientôt couronnée de succès, car on ne leur résistait plus que faiblement, lorsque trois coups de feu partis successivement derrière eux atteignirent un nombre égal des leurs qui tombèrent sur le pavé.

Tous les yeux se retournèrent, et Remy le visage couvert de sang, mais ne paraissant aucunement affaibli, s'offrit aux regards étonnés de ses amis et de ses ennemis.

— Je n'ai reçu qu'une égratignure s'écria-t-il. La mort est aussi glorieuse et moins cruelle ici que dans un cachot ou sur l'échafaud ! ajouta-t-il avec énergie, honte à celui qui se rendra !

Ces mots produisirent l'effet qu'il attendait ; ses amis inconnus en écoutant sa voix pleine d'ardeur, en le voyant s'exposer avec ce même courage qui les avait excités à partager ses périls, sentirent renaître en eux l'exaltation et la hardiesse dont ils étaient animés quand ils prirent part à un combat auquel ils étaient d'abord restés étrangers, et la rue fut jonchée de nouvelles victimes.

Les soldats exaspérés continuèrent leur attaque avec une constance qui faisait regretter que le combat eût lieu entre des concitoyens ; mais bientôt presque tous blessés, les uns mortellement, ceux qui n'étaient pas hors d'état de marcher furent forcés de se retirer devant leurs adversaires.

Remy, délivré de ce siège, et craignant de voir arriver un renfort, sortit de la maison, ses armes chargées, muni de paquets de cartouches, et il rejoignit d'autres combattants.

Mais, comme on le sait, tous les efforts des révoltés furent inutiles. La victoire si courageusement disputée leur fut arrachée par le nombre, et quelque courtisan ou quelque ministre put dire : « L'ordre règne à Paris. » De semblables paroles avaient déjà annoncé la chute de l'infortunée Pologne, luttant aussi, elle, faible et isolée, contre des masses innombrables, auxquelles on pouvait en faire succéder d'autres quand les premières avaient été englouties !

XII.

Louise n'avait rien fait pour empêcher Remy de prendre part aux combats dont nous venons de parler. Elle avait paru affligée à l'approche de ces jours de dangers, mais elle savait que le dévouement du jeune homme était inébranlable, et qu'il eût été impossible de le détourner de les affronter. Elle l'avait donc au contraire encouragé dans les espérances qu'il avait de voir triompher sa cause.

La victoire ayant été sourde à l'appel et aux efforts des révoltés, ceux d'entre eux qui n'étaient pas restés sur le champ de bataille pour ne plus se relever, furent arrêtés ou poursuivis par la police, à l'exception de quelques-uns que le soupçon d'avoir pris part à l'émeute n'avait pas atteints.

Remy n'était rentré chez lui ni le lendemain ni le surlendemain de la lutte.

Était-il au nombre des morts ? ou les verrous du pouvoir s'étaient-ils déjà fermés sur lui ?

Louise avait parcouru tous les journaux pour tâcher d'y trouver son nom et la certitude de son sort, mais sans rien découvrir à cet égard.

Enfin, pendant la nuit du troisième jour on frappa légèrement à la porte, et une voix prononça le nom de Louise.

En une minute elle fut dans les bras de Remy.

— D'où viens-tu ? es-tu blessé ? as-tu quelque espoir de salut ? lui demanda-t-elle avec empressement.

— Je suis blessé, lui répondit-il, mais ce n'est rien. N'en sois point inquiète, chère Louise. Quant à tes autres questions, je vais y satisfaire en peu de mots. Si l'on me cherche, il est probable que l'on ne me découvrira pas où je me suis réfugié, mais peut-être serai-je obligé de quitter la France, de te quitter ma bonne Louise !...

Et il la pressait dans ses bras.

— Me quitter ! me quitter ! interrompit-elle.

— Du courage ! reprit-il. — Est-on venu faire des perquisitions ?

— Non.

— Mon nom peut ne pas figurer parmi les suspects, répliqua-t-il, et alors ma tête ne sera pas encore pour le bourreau ; je resterai à la liberté qui a plus que jamais besoin de soutiens fermes et sincères.

— Pour jouer encore ta vie ! dit Louise.

— Mais pour arriver au règne de la justice sur tous ! répondit-il avec enthousiasme.

Quelques minutes de silence suivirent ces mots.

— Louise, reprit Remy qui avait paru pendant ce temps livré à une profonde préoccupation, écoute-moi.

Elle tourna ses regards vers lui, comme cherchant à deviner ce qu'il allait lui dire.

— J'ai à te parler d'une chose qui intéresse mon bonheur, continua-t-il ; promets-moi de ne pas m'interrompre, et d'approuver ma franchise, quelque soit le sujet de mes paroles.

— Je te le promets, répondit-elle.

Il hésita un instant ; puis faisant un effort sur lui-même :

— Il y a déjà longtemps que je souffre, lui dit-il, et peut-être te l'aurais-je toujours caché, si la position que m'ont faite les événements qui viennent de se passer ne me forçait pas de te l'avouer. — Louise, pardonne-moi si mes craintes sont insensées ; elles ne seraient pas arrivées à mon cœur si je n'éprouvais pour toi l'amour le plus violent. — J'ai craint que tu ne m'aimasses plus !

— Moi ! ne plus t'aimer !

Laisse-moi parler encore :

— Depuis que j'ai accueilli cet horrible soupçon, j'ai été le plus malheureux des hommes. En vain j'ai cherché à le chasser ; il pénétrait chaque jour plus avant en moi, et me déchirait impitoyablement. Je me disais que tes caresses n'étaient plus aussi affectueuses, que ta main ne pressait plus la mienne avec autant de force ; et si ton sein appuyé contre le mien me faisait ressentir des palpitations, je croyais que ce n'était plus d'amour pour moi qu'il était agité !

— Oh ! c'est affreux un pareil soupçon ! s'écria-t-elle des pleurs dans les yeux.

— Bien affreux, je te le jure ! Mille fois j'ai été sur le point de venir à toi, et de te dire : Louise, si tu ne m'aimes plus, si pour toi le bonheur est auprès d'un autre...

— Je t'en prie, éloigne ces cruelles suppositions !

— Je veux tout dire, Louise ; je serai plus calme après.

— Si pour toi le bonheur est auprès d'un autre, continua-t-il, avoue-le moi franchement. Je sais que dans l'humanité il est peu d'amours éternels, et je n'ai pas la présomption d'inspirer un de ces amours, quoique je me sente capable de l'éprouver. Eh bien ! plutôt que d'exiger de toi un sacrifice qui serait au-dessus de tes forces, mais que tu voudrais sans doute accomplir, parce tu t'y croirais obligée, va, va à celui que tu aimes, et je serai ton frère !

— O Remy !...

— Ma confiance me procure de terribles et douces émotions après lesquelles doit revenir la confiance. — Tu veux bien que je l'achève ?...

— J'aurais ajouté, reprit-il : Loin de te blâmer de cet aveu, je t'en estimerai davantage ; car mieux vaut un amour perdu qu'une trahison. — Qui sait si tu ne serais pas entraînée à me trahir ! — Que ce que j'ai fait pour toi ne te retienne pas ; la reconnaissance est un sentiment admirable. Je conçois que dans l'un des élans qu'elle inspire on donne sa vie, mais que l'on se condamne à des tourments sans fin dans la crainte de causer une douleur à un homme qui vous a fait un peu de bien, c'est un courage qu'il serait lâche de demander ?

— Mais d'où te vient ce soupçon ? Je rachèterais de mon sang les jours où j'ai pu le faire naître ! dit-elle en entourant le jeune homme de ses bras, et le couvrant de baisers.

— Un jour, répondit Remy, une lettre t'est parvenue...

— Une lettre !

— Et toi qui ne me cachais rien, tu l'as gardée sans me la communiquer. De qui était-elle ? avec qui entretiens-tu par écrit des relations assez intimes et assez mystérieuses pour ne pas me les avoir fait connaître.

— Sais-tu ce que contenait cette lettre ?

— Je ne voulais rien savoir que par toi, Louise ; n'avais-je pas une foi sans bornes en ton amour ? Oh ! j'ai attendu souvent avec impatience les mots qui allaient sortir de ta bouche, espérant toujours qu'ils termineraient mes tortures.

— Pauvre ami ! dit Louise en souriant, pourquoi n'ai-je pas deviné tes souffrances ?

— Mais de qui donc était cette lettre ? d'une femme ?

— Non ; d'un homme qui déposait à mes pieds l'hommage de ses adorations.

— Et tu as jugé à propos de m'en faire un mystère ?

— Oui. Je ne voulais pas que le moindre nuage troublât notre bonheur. Et d'ailleurs les importunités de cet homme n'ont pas continué, son ardente déclaration restée sans réponse...

— Tu l'as encore ?

— Je l'ai brûlée.

— Louise, l'explication que nous avons aujourd'hui est solennelle : j'ai tant souffert de ce soupçon qui s'éteint maintenant que j'ai besoin de me rassurer pour l'avenir. Écoute encore :

— Je suis proscrit à présent ; tout me le donne à penser du moins. Ma tête est vouée à l'exil ou à la mort. Si les liens qui t'attachent à moi ne sont pas d'une force immense, que tu trouves un amour préférable au mien...

— Mon Dieu ! dit la jeune fille, je ne t'ai donc pas convaincu !

— Ne m'interromps pas, répliqua-t-il ; cet entretien est tout pour moi ; il faut que tu saches le dernier mot de ma pensée ; il peut en résulter pour toi une autre décision que celle de partager mon sort.

Louise, je ne voudrais pas pour tout au monde que tu contraignisses ton cœur pour me rester, à moi que tu n'aimerais plus : un tel dévouement d'ailleurs, dans ce cas, me causerait plus de mal que de bien ; songes-y. Je découvrirais tôt ou tard un regret sous une parole qui prendrait l'apparence de l'amour, une larme de douleur dans des yeux qui feindraient la tendresse ; songes-y bien, Louise. Ce serait une tromperie généreuse, mais cette tromperie me ferait mourir !

— Oh ! pourquoi me torturer ainsi ? dit la jeune fille. Tu ne me crois pas, Remy ! Mais exige de moi quelque chose où il y ait un péril à braver pour toi. Vas-tu partir pour l'exil ? je te suivrai, quoique mon pays me soit cher. Les sbires de la police vont-ils venir te saisir ? j'irai baiser tes mains à travers les verrous de ta prison, te consoler, t'apporter des espérances ; et si tu veux, me prosterner aux genoux de ceux qui pourraient te rendre la liberté, les supplier à mains jointes ; et s'ils me refusaient, me dire de moitié dans tes projets, pour subir comme toi la peine que l'on te préparerait !

— Merci, merci ! tu me dirais bien la vérité, n'est-ce pas, si tu en aimais un autre ?

— Oui ; car je te connais, et je sais que tu aurais la force de sacrifier ton bonheur au mien, et de trouver encore de quoi remplir une belle vie !

— Je ne doute plus ; le soupçon a entièrement fui de mon âme ! s'écria Remy en pressant Louise contre sa poitrine.

Tout à coup une crainte parut troubler la jeune fille.

— Aucunes recherches n'ont été faites ici, dit-elle ; si l'on venait cette nuit ?...

Il lui montra ses deux pistolets.

— Je vendrais chèrement ma vie, répondit-il. Ces armes ne me quittent plus, et je ne les déposerai que lorsque les juges qui sont donnés aux partisans de notre cause croiront avoir sur la sellette tous leurs coupables.

Elle frissonna.

— Mais je vais m'éloigner. — Avant, je veux te parler d'un espoir que j'ai conçu. En ce temps de malheur, il y a beaucoup de familles privées de leur soutien. Dans ces horribles combats, des femmes, des enfants, ont perdu l'époux, le frère, le père qui les nourrissait, l'exil ou les cachots en prendront d'autres ; peut-être y a-t-il dans ces causes de douleur un moyen d'amener notre union.

— Je ne te comprends pas.

— Si je suis oublié dans la liste de proscriptions, reprit-il, je resterai à Paris ; j'aurai à y remplir des devoirs immenses et sacrés. Pendant ce temps tu iras chez ma mère...

— Chez ta mère ?...

— Oui ; je lui écrirai que les balles de nos adversaires t'ont fait orpheline, et que je te confie à elle jusqu'à ce que de meilleurs jours soient arrivés. En te voyant à chaque heure, elle apprendra à connaître ta belle âme, et elle t'aimera, Louise ; elle t'adoptera pour sa fille, et alors nous pourrons lui avouer la vérité. Elle ne te repoussera plus.

— Ne serait-ce pas la tromper cruellement, Remy ?

— Ce serait au contraire lui prouver l'erreur et l'odieux du préjugé qui lui a fait mettre obstacle à ce que nous fussions unis. Est-ce que cela ne te fait pas espérer comme moi ?

— Notre pensée n'est-elle pas toujours commune ? répondit-elle. Puis-je avoir d'autres désirs, d'autres espérances que les tiens ?

— Ma Louise bien aimée. ! — Maintenant, reprit Remy, nous allons nous séparer, peut-être pour quelques jours, Louise. Avant de me hasarder à reprendre ma vie habituelle, il faut que je sois bien certain que nos ennemis ne pensent pas à moi.

— Sois prudent, mon ami, dit-elle en l'embrassant avec effusion.

— Tant que je ne serai pas dans une complète sécurité, je ne viendrai te voir que la nuit, répliqua-t-il. Adieu, chère et bonne Louise, à bientôt.

Et il s'éloigna.

XIII.

L'activité et le zèle de la police du gouvernement de juillet furent grands après les 5 et 6 juin. Il fallait un exemple terrible pour effrayer les révolutionnaires ; les prisons se remplirent, et l'on choisit pour les *rebelle*s les juges les plus redoutables et les plus prompts, — des commissions militaires. La presse indépendante, hardie et courageuse, cria à l'arbitraire. Elle réclama pour les accusés leurs juges naturels, les juges qui ne sont à aucune solde qu'à celle de leur conscience, le jury ; mais le pouvoir vainqueur avait pour lui le droit du plus fort. Il conserva la forme qui convenait le mieux à ses projets d'extermination de ce qui lui faisait ombrage, et il répondit aux voix qui s'élevaient trop hautement contre lui par des arguments qui sont toujours à sa disposition, et auxquels il n'y a pas de réplique, — des saisies et des condamnations.

A quelles alarmes est livré notre malheureux pays ! Il n'y a pas encore deux ans, l'Europe proclamait la France le premier peuple de l'univers ; l'enthousiasme de la liberté avait détruit en nous presque toutes les haines ; il n'y avait plus d'hostile à notre drapeau qu'une misérable bannière sous laquelle ne se rangeaient sincèrement que quelques insensés ; et aujourd'hui il n'est pas jusqu'au plus petit prince qui ne se raille de nous ; puis, des

nations égorgées et remises sous le joug nous accablent de reproches de lâcheté, et la guerre civile ensanglante nos murs, et l'échafaud politique va se relever !

Notre armée, qui s'était levée si soudainement aux menaces des rois qu'avait fait trembler notre révolution, cette admirable armée composée de ce qu'il y a de plus jeune et de plus dévoué, qui se croyait destinée à conquérir ses lauriers sur des champs de bataille contre les ennemis de sa patrie et de ses droits, n'emploie ses armes que dans nos cités, contre des concitoyens. La croix qui va décorer la poitrine d'un soldat ; peut être le prix du sang d'un frère, d'un ami, d'un père ! Et bientôt, ce ne seront plus seulement des hommes que ces soldats, issus du peuple pourtant, combattront, mais même des enfants et des femmes ! Quelque temps encore, et la rue Transnonain rappellera une action si honteuse pour tout homme qui portera un cœur en même temps qu'une épée, qu'il ne pourra appuyer le pied sur un pavé de cette rue, sans que la tache faite là à son drapeau ne lui apparaisse, et ne le fasse rougir !

Mais abandonnons ces tristes souvenirs de luttes, de proscriptions et d'avilissement, auxquels nous avons été obligé de nous arrêter, parce qu'ils se liaient à la vie de Remy, et qu'en détacher la partie que nous avons rapidement esquissée eût été rendre notre récit incomplet.

Disons seulement que, caché chez l'un de ses amis que la police si ingénieuse à trouver des coupables n'avait pourtant jamais soupçonné, le jeune homme put sans péril être témoin des événements qui se passaient.

Aucune perquisition n'eut lieu chez lui. Dans les temps de révolutions, lorsque le pouvoir établi triomphe, il encombre ses cachots de victimes parmi lesquelles beaucoup sont innocentes de l'accusation qui pèse sur leur tête. Mais, malgré ces habiles précautions de frapper un grand nombre dans l'espoir que l'on aura plus de chances d'atteindre dans la foule ceux qui sont le plus à craindre, il échappe toujours au bourreau quelque ennemi vigoureux dont le nom n'a pas encore retenti aux oreilles de cette légion infernale que l'on appelle la police.

Remy fut l'un des révoltés que ne menaça même pas l'effrayante justice militaire de 1832. Mais, par prudence, il voulut rester chez son ami jusqu'après le jugement que l'on allait prononcer contre ses frères.

XIV.

Cependant Louise avait reçu plusieurs fois déjà la visite de son amant, mais toujours la nuit. Quand le moment de leur séparation arrivait, elle paraissait triste ; elle n'avait que quelques heures à passer auprès de lui, dit-elle une fois à Remy, et il fallait encore que ces courts instants de félicité fussent troublés par l'inquiétude des dangers qu'il courait.

— Tu t'inquiètes à tort, lui répondit-il. J'ai maintenant la conviction que la police ne me soupçonne aucunement ; car ses persécutions naissent au moindre indice d'hostilité au pouvoir, et l'on n'a même pas fait de recherches chez moi, qui ai pourtant assez encouru la colère du vainqueur. Si tu ne me recommandais pas une si grande prudence, ma bonne Louise, je ne te quitterais même plus. — Dis un mot, et je brave, pour rester ici, des périls qui d'ailleurs ne doivent être qu'imaginaires.

— Oh ! garde-t-en bien, répliqua-t-elle, je serais continuellement dans des transes mortelles, et s'il apparaissait ici un visage qui me serait inconnu, je ne puis répondre de l'effet de ce que j'éprouverais.

— Enfant ! dit Remy, pourquoi cette terreur ? n'aurais-tu donc pas eu la force de la surmonter si j'avais eu à t'appeler dans une prison, au milieu de tous les vices immondes avec lesquels on nous confond.

— Je crois, répondit-elle, que je n'aurais pas tremblé alors, que mon courage eût grandi au contraire en face d'un péril réel, mais je suis d'une faiblesse inexplicable devant l'incertitude ; l'anxiété m'enlève toute énergie en me torturant.

— Eh bien ! éloignons-nous de Paris, dit le jeune homme ; j'ai reconnu qu'il n'y avait à entreprendre à présent aucun projet de salut pour nos amis. Le peuple est bien avec nous, mais son hésitation à se soulever est

invincible aujourd'hui. Son dévouement a été dans ces derniers temps si indignement exploité au profit du privilège, son ver rongeur, son ennemi mortel, qu'il craint que de nouveaux sacrifices de sang et de fortune ne servent encore qu'au mensonge, à la lâcheté, à la corruption.

— Où irons-nous ? reprit Louise.

— Auprès de ma mère ; je serai témoin des progrès que tu nous feras faire vers le bonheur.

— Non, Remy, il faut que nous ajournions ce projet. Ne sais-tu pas que quitter Paris en ce moment est dangereux même pour ceux qui n'ont jamais songé à aucun bouleversement politique ? Ne fait-on pas partout les perquisitions les plus sévères ? Et ne s'exercent-elles pas surtout sur les voyageurs, parmi lesquels on espère toujours trouver quelque ennemi en fuite ? — Je ferai ce que tu voudras, dit Remy ; mais combien est pénible une vie condamnée à se retirer dans l'ombre, à se cacher à tous les regards, quand l'ambition qui fait battre le cœur, est celle de recouvrer pour chacun sa part de terre et de soleil, de détruire ces criminels empiétements de quelques-uns sur les droits de tous, de manière à ce que rien désormais n'étant injuste, toute haine et toute guerre, toutes craintes et toutes proscriptions soient inutiles.

— Désespères-tu de ta cause ?

— Moi, désespérer de ce qui seul est vrai au monde ! Oh ! non ! mais que veux-tu que je te dise ? Je ne sais combien de pensées bouillonnent dans ma tête, les unes grandes, les autres plus faibles, et ce qui sans doute est l'effet de quelque vertige balançant quelque fois les premières, et pourtant finissant toujours par me sembler misérables en face d'elles ! — Ne m'accuse pas d'un orgueil insensé, Louise. Quand je parle ainsi, je te parais, n'est-ce pas, vouloir avec une taille de pygmée prendre par bravade l'attitude, et m'attribuer la force d'un géant ? — Non. — Peut-être suis-je un pauvre être sans intelligence et sans portée, mais si je me dis fort, c'est que je me sens véritablement fort. Cela vient, je crois, de ce qu'une foi ardente grandit immensément le cœur qu'elle réchauffe. — N'as-tu pas admiré mille fois ce courage héroïque d'un prisonnier condamné à passer sa

vie dans un cachot, et qui, par le seul amour de la liberté, parvient, en grattant avec un chétif morceau de fer les pierres les plus dures et les plus épaisses, à percer les murailles qui pèsent sur lui et lui dérobent la lumière ?...

— Je l'ai admiré et applaudi, interrompit Louise, parce que c'était pour moi une preuve que, si l'homme entreprend une œuvre, quelque immense qu'elle soit, il possède la puissance de l'accomplir, pourvu qu'il n'ait pas le fol orgueil d'aspirer là où le génie sans, bornes de Dieu peut seul s'élever.

— Lorsque la pensée de ce travail lui est venue, reprit Remy, il a été d'abord effrayé de ses difficultés presque invincibles ; mais en se rappelant à chaque heure, à chaque minute, que c'était reconquérir l'air, la vue du ciel, de l'horizon, les affections qu'il a sur la terre, la liberté enfin, son culte, les obstacles s'évanouissent, il se met à l'œuvre, et les murailles s'écroulent ! — O Louise ! pardonne-moi cet enthousiasme qui me fait te parler sans fin de mon espoir ; mais dis, ne crois-tu pas qu'un pareil avenir nous est assuré à nous, pauvres esclaves, qui cherchons aussi à nous affranchir d'une muraille bien épaisse, — l'oppression ?

— Oui, oui ! j'en ai la conviction, moi, faible femme. Avec le courage et la vertu de ces hommes qui ont été si héroïques dans le combat, et qui, un pied sur les degrés de l'échafaud, ne baissent pas la tête d'une ligne, il n'y a pas d'obstacles insurmontables.

— Merci, chère Louise. Tu es grande aussi, toi. La mission de la femme n'est pas de lutter, mais d'encourager à la lutte, de consoler des défaites, de panser les blessures, et de faire espérer des triomphes après les revers. Pour beaucoup cette mission est encore trop lourde. Presque toutes pleurent à la vue du sang versé, même lorsque c'est indispensable, poussent des cris de désolation sur ceux qu'un fer mortel a atteints, mais qui ont succombé au nom d'une cause sacrée ; et, par des larmes et des supplications qui font naître la faiblesse, et des souvenirs qui dessèchent l'enthousiasme, font tomber les armes des mains qui les reprenaient pour une nouvelle révolte en faveur des droits perdus. Mais toi... toi ! tu méprises la lâcheté, tu veux que l'on soit généreux et brave, et tu chanterais un hymne de liberté, n'est-ce pas, sur un frère ou un époux dont la mort serait utile au pays, au monde ?

La jeune fille se pencha sur la poitrine de Remy, comme cédant à une vive émotion.

Pour lui, fier de cette femme, en qui il voyait toutes les vertus, il l'enlaçait de ses bras, lui prodiguait les plus ardentes caresses, et lui répétait avec un accent passionné, qu'elle, près de lui, il n'était pas d'action audacieuse qu'il n'entreprît avec la certitude du succès.

Cependant la police fit un jour une descente dans la maison qu'habitait Remy. Ce n'était pas lui qu'elle recherchait ; mais Louise ne s'empressa pas moins de l'en informer, en le suppliant de prendre de nouvelles précautions, et de venir la voir plus rarement.

— Ces hommes, lui disait-elle, qui ont vendu leur conscience en acceptant le rôle odieux d'espions, de délateurs, et souvent de bourreaux, n'ignorent peut-être pas que tu te caches maintenant, et qui sait si, par ruse, ils n'attendent pas que tu rentres chez toi plein de sécurité, pour te surprendre à coup sûr et t'arracher de mes bras !

Remy se rendit à ces raisons, mais surtout pour calmer les inquiétudes qui paraissaient dominer Louise. C'était à regret pourtant ; car il avait besoin pour se relever de cet abattement qui s'empare de nous à la suite d'un grand malheur, pour s'évanouir bientôt, il est vrai, quand l'énergie d'une âme forte lui est opposée, des émotions que l'on trouve dans l'épanchement profond d'un sentiment ; et son amour pour Louise les lui offrait seul ; et cette nécessité de rester éloigné d'elle arrivait à Remy à la suite de ces événements si funestes pour son parti, lorsque rien encore n'était décidé sur le sort de ses camarades, et que les formes de la justice, devant laquelle ils allaient comparaître, étaient des plus redoutables.

Depuis qu'ils se voyaient moins souvent, Remy avait demandé à Louise d'entretenir avec elle, pour rendre leur séparation plus supportable, une correspondance dont l'ami chez lequel s'était réfugié Remy serait le messenger. Elle lui avait répondu en se reprochant de n'y avoir pas elle-même songé plus tôt.

De nombreuses lettres s'échangèrent donc bientôt entre eux.

Du côté du jeune homme, elles exprimaient toujours un désir impatient de se réunir à Louise. Il la suppliait de ne pas s'exagérer le danger qui le menaçait, et d'examiner sérieusement s'ils ne cédaient pas à des craintes chimériques, en interrompant aussi cruellement leur bonheur. Quelquefois il lui indiquait une nuit où elle devrait l'attendre.

Louise lui répondait qu'il n'était pas temps encore de cesser toutes précautions. Quant aux visites qu'il lui annonçait, tantôt elle lui parlait avec transport de l'ivresse que répandait en elle la certitude de la présence prochaine de celui qu'elle aimait, tantôt elle le conjurait de ne pas venir. Un funeste pressentiment la poursuivait, lui écrivait-elle dans ce dernier cas, et s'il n'écoutait pas sa prière, elle tremblerait au milieu de ses caresses, et l'épouvante lui causerait un mal affreux.

Remy ne partageait jamais ces craintes qu'il était fondé maintenant à regarder comme puérides ; mais, pour ne pas affliger Louise, il suivait ses conseils tout en cherchant à la convaincre qu'elle ne devait pas se livrer ainsi continuellement à des anxiétés que rien ne justifiait.

Il résolut, pour mettre fin à la contrainte qu'il subissait chaque fois que Louise le priait de suspendre son dessein d'aller la voir, de ne plus la prévenir quand il aurait cette intention. Ce sera, pensa-t-il, le meilleur moyen de détruire en elle toutes ces tristes prévisions, qu'elle ne pourra manquer de traiter d'insensées en ne les voyant jamais se réaliser.

Le lendemain même du jour où il avait pris cette résolution, il sortit à onze heures du soir, et se dirigea vers la demeure abandonnée par lui après la dernière révolte, et dans laquelle il n'avait pas depuis passé une nuit entière. Il pensa bien que son arrivée inattendue produirait, en Louise quelque agitation, mais il se dit qu'il la dissiperait facilement.

Il arriva à sa porte, un peu tourmenté cependant, à l'idée de l'effroi que la jeune fille allait éprouver en entendant sonner chez elle à cette heure sans attendre personne.

Pour tâcher de prévenir un pareil effet, il l'appela d'abord à plusieurs reprises, espérant qu'elle reconnaîtrait sa voix. Ce fut en vain. Alors il se décida à sonner. — Il crut entendre quelque bruit dans l'appartement, mais on ne vint point à la porte. Il se dit que sans doute Louise se couvrait de quelque vêtement ; il ne sonna donc une seconde fois qu'après que deux ou trois minutes se furent écoulées sans qu'on lui ouvrît. — Un moment se passa encore, et enfin des pas approchèrent, et Louise prononça ces mots d'une voix très agitée.

— Qui est là ?

— C'est moi, rassure-toi, lui dit-il.

— Toi, toi ! s'écria-t-elle. Pourquoi ne m'avoir pas écrit que tu viendrais aujourd'hui ? Tu prends donc plaisir à augmenter mes terreurs ?

— Ouvre-moi, et sois plus calme, répondit-il.

Elle tourna lentement une clef dans la serrure, la porte s'ouvrit, et Remy prit dans ses bras la jeune fille qu'il sentit tremblante.

— Pourquoi te tourmenter ainsi sans raison ? lui dit-il.

— Je ne sais, je ne puis me rendre compte de ce que j'éprouve, répondit-elle ; peut-être suis-je sous l'influence de quelque irritation qui me fait voir le malheur où il n'est même pas probable qu'il arrive ; mais j'ai peur, j'ai peur ; et je te supplie de ne pas rester ici !

— Cette disposition superstitieuse vient de ce que ton sommeil a été troublé tout à coup, et ces ténèbres contribuent à entretenir ton esprit dans des prévisions...

— Non, non, interrompit-elle. Toute la journée j'ai été assaillie par des pensées sinistres ; j'ai cherché à les chasser sans y parvenir ; et la nuit, la nuit, elles sont revenues, plus sinistres encore ; je te voyais poursuivi, arrêté, résistant avec violence, et dans la lutte du sang coulait... Je regardai, c'était de ta poitrine ! Remy, Remy !...

Toutes ces paroles étaient dites avec un tel accent de terreur, que le jeune homme en ressentit une sorte de saisissement, mais il ne voulut pas quitter Louise sans l'avoir calmée.

— Ne nous laisse pas dans l'obscurité, reprit-il, cela accroît ton épouvante.

Il lui posa une main sur la poitrine.

— Avec quelle violence bat ton cœur !

— Ce n'est rien, répondit-elle. Tu ne veux pas rester, n'est-ce pas ?

— Quelques instants seulement.

— A quoi bon alors de la lumière ? Ne sommes-nous pas bien ainsi ? Je te jure que les ténèbres me rassurent au contraire. C'est folie ! mais je me dis que si l'on venait pour s'emparer de toi, cette obscurité te protégerait.

— Tu as raison, c'est folie, chère Louise. Je vais donc allumer cette lampe. Tu m'as effrayé moi-même par ton agitation ; et je veux juger sur l'expression de ton visage si je puis te laisser seule.

— C'est inutile, Remy. Je suis bien, très-bien maintenant ; tu peux partir, et tu reviendras demain ; demain j'aurai bien vaincu cette épouvante.

— Ton cœur bat avec plus de violence qu'il y a un moment, dit Remy ; je suis sûr que tu souffres ?

Et malgré quelques objections qu'elle lui fit encore, il alluma la lampe.

Il fixa aussitôt ses regards vers Louise qui était pâle, et avait les yeux égarés.

Elle était presque nue ; il lui toucha les épaules, elle avait froid.

— Viens te remettre dans ton lit, lui dit-il. Tu trembles.

— Moi trembler ! répondit-elle en s'efforçant de sourire.

L'appartement de Remy se composait d'un petit salon qui communiquait par un cabinet à une chambre à coucher ; les portes qui séparaient ces différentes pièces étaient ouvertes.

Ils étaient alors dans la première.

— Tu veux bien que je respecte tes frayeurs, il faut que tu respectes aussi les miennes, dit Remy ; je crains sérieusement que tu ne sois malade.

— Tu dis que j'ai froid, répliqua-t-elle. Touche ma tête ; elle est brûlante ; et l'air pur que je respire ici me fait du bien.

Son visage était si altéré que le jeune homme, sans l'écouter davantage, la prit par la taille, et l'entraîna vers la chambre.

La résistance qu'elle opposa lorsqu'ils arrivèrent à la porte du cabinet arrêta un instant Remy, qui, en portant machinalement en cet endroit ses regards sur le carreau, fit tout à coup un mouvement.

— Il y a quelqu'un derrière cette porte ! s'écria-t-il.

— Quelqu'un ! dit Louise avec un accent que l'on pouvait attribuer à l'effroi aussi bien qu'à toute autre émotion.

— Oui, quelqu'un ! J'ai vu faire à cette ombre plusieurs mouvements. Qui est caché là ?

En ce moment le soupçon qu'il avait eu autrefois revenait à son imagination, augmenté de ce que produisaient en lui soudainement, et le souvenir des efforts que Louise venait de faire pour l'éloigner, et le mystère que lui voilait cette porte.

— Je l'ignore, répondit Louise avec trouble.

— Qui que vous soyez, dit Remy, je vous ordonne de paraître devant moi, ou je vous traiterai comme un voleur ou un assassin !

Et il tira de sa poche un pistolet, qu'il arma.

— Ne me tuez pas ! prononça une voix ; et un homme jeune, la figure bouleversée, les vêtements en désordre, sortit de derrière la porte.

Louise poussa un cri, et voulut s'élancer de l'autre côté du salon. Remy la retint par un bras auprès de lui. Son regard avait une expression terrible.

— Vous êtes l'amant de cette femme ! s'écria-t-il.

Un combat paraissait se livrer dans l'esprit de cet homme. Il garda le silence.

— Répondez, reprit Remy ; il y va de votre vie si vous ne m'apprenez pas la vérité. Vous êtes l'amant de cette femme ?

— Je prends sur moi la responsabilité de l'outrage que vous avez reçu, dit le jeune homme ; je vous en offre la réparation que vous exigerez.

— Je ne vous demande qu'une réponse à la question que je vous ai faite, dit Remy en appuyant le bout de son pistolet sur la poitrine du jeune homme. Vous êtes son amant ?

— Oui, prononça celui-ci, cédant à la frayeur.

— Depuis combien de temps ? reprit Remy avec une colère sombre.

— Ne me faites pas attendre, ajouta-t-il en le voyant hésiter à parler. Il y va de votre vie, vous dis-je.

— Depuis six mois.

— Vous lui avez écrit ?

Il fit un signe affirmatif.

— Avez-vous une lettre d'elle ?

— Encore une fois, je prends sur moi la responsabilité de tout ce qui s'est passé ; ce n'est pas elle que vous punirez ?

— Que vous importe ! Avez-vous une lettre d'elle ? Dites la vérité ; car si vous répondez non, je vous fouillerai, et malheur à vous si je rencontre une seule ligne de sa main !

Le jeune homme prit dans un porte-feuille une lettre qu'il tendit à Remy.

— C'est bien, dit ce dernier.

Il la déplia rapidement, la parcourut, et lut à haute voix ces lignes :

... « Pourquoi aurais-je accepté sa proposition de ne plus être pour lui qu'une sœur, puisque son soupçon s'est dissipé si facilement ? Le titre de sœur quand on apporte celui d'amante, est un vain mot ; il m'eût sans doute repoussée en acquérant la certitude d'une vérité qui lui semblait moins dure parce qu'il en doutait ; et j'ai encore besoin de lui. — Ne va-t-il pas bientôt me donner son nom, et ne serais-je pas insensée de ne pas profiter de ce qui m'assurera un rang honorable dans le monde ?

Chasse donc cette folle croyance que je l'aime encore, et que c'est ce qui m'empêche de me séparer de lui. Je devrais pourtant l'aimer pour tout ce qu'il a fait pour moi ; mais tu as pris tant d'empire sur mon âme, Henri, que j'en suis à douter même si je l'ai jamais aimé, si j'en ai pas été entraînée à m'attacher à lui seulement parce que je me voyais sauvée par son appui de l'abandon et de la misère.

D'ailleurs, ne jouissons-nous pas assez largement de notre bonheur, cher Henri ? N'ai-je pas, par mes feintes terreurs de le voir poursuivi, arrêté, trouvé un moyen de nous voir plus souvent ?... »

Il froissa la lettre dans ses mains.

Louise avait paru anéantie dès le commencement de cette scène, et pas un mot n'était sorti de sa bouche. Pendant la lecture de la lettre elle tomba à genoux comme si ses jambes eussent fléchi sous elle.

— Allez dire, s'écria Remy d'une voix frémissante, allez dire que j'ai puni la plus infâme trahison !

Et il posa la bouche de l'un de ses pistolets sur la tête de Louise, qui se débattait de toutes ses forces pour s'arracher aux étreintes de son amant trahi.

Henri fit un mouvement comme pour venir à son secours.

— Arrière ! cria Remy.

Il pressa la détente ; la jeune fille tomba sans vie.

— Allez, reprit-il, allez avertir la justice des hommes de ce que j'ai fait ; je resterai ici jusqu'à ce qu'elle vienne m'y chercher !

XV.

Celui à qui s'adressaient les paroles de Remy, et que la lettre de Louise a fait connaître sous le nom de Henri, terrifié par la scène sanglante qui s'était passée devant lui, allait sortir, quand on entendit du bruit sur le carré.

Plusieurs habitants de la maison avaient été réveillés par l'explosion de l'arme à feu, et, prévoyant qu'elle annonçait quelque malheur, ils s'étaient réunis, et s'interrogeaient avec inquiétude sur la cause. Mais, espérant que dans tous les cas il pourrait y avoir des secours à prodiguer, ils prirent promptement une résolution, et ils frappèrent à la porte, décidés à l'enfoncer s'ils n'obtenaient aucune réponse.

— Ouvrez, dit Remy à Henri.

Il lui obéit.

Cinq ou six hommes entrèrent, et à la vue du spectacle qui s'offrit à leurs yeux, un cri d'horreur s'échappa de leur bouche.

— Qu'on ne laisse sortir ni l'un ni l'autre de ces hommes, s'écrièrent-ils.

— C'est moi qui suis l'assassin, répondit Remy, et soyez tranquilles, je ne chercherai pas à vous échapper.

Un de ceux qui venaient de s'introduire chez Remy fut chargé d'aller avertir la justice, et les autres fermèrent la porte, et gardèrent à vue les deux jeunes gens qu'ils avaient trouvés auprès de la victime.

Une demi-heure après, Henri et Remy étaient arrêtés.

Un interrogatoire subi par eux, Henri fut mis en liberté, et l'accusation se poursuivit contre Remy.

L'infortuné était dans un état d'exaspération horrible, non par la crainte que lui inspirait la peine qui le menaçait, — l'irritation fébrile à laquelle il était complètement livré ne laissait dans son âme aucun accès à la terreur, — mais par les réflexions qui l'assaillirent à la suite du meurtre.

Quelquefois il s'imaginait être en proie à un songe pénible, et il cherchait à secouer son prétendu sommeil pour s'arracher à ses angoisses ; mais en portant les mains autour de lui, et en relevant la tête, il rencontrait les murs humides d'un cachot, et il apercevait une étroite ouverture garnie de barreaux de fer, et il se rappelait la funeste vérité. Alors il se meurtrissait la poitrine. Cet amour, auquel il s'était abandonné avec tant de confiance, débarrassé tout à coup d'un voile sous lequel lui était apparue la fausseté la plus odieuse, lui faisait horreur.

— Et c'est par cela que tout a été détruit pour moi ! se disait-il, que ma vie, qui peut être eût été utile à mon pays, va s'éteindre sur l'échafaud, tachée de honte ! Pourquoi donc ne me suis-je pas contenté de mépriser

l'être qui m'a trompé ! Pourquoi ne l'ai-je pas laissée à ses seuls remords, qui eussent été une expiation plus dure que la mort ? Pourquoi ai-je frappé, souillé ma main d'un meurtre que dans ma conscience je puis reconnaître de toute justice, mais que les lois condamnent, et pour lequel on va prendre une existence qui n'aura rien fait pour l'avenir, et mon honneur auquel ma mère ne survivra pas !

La malheureuse mère avait bientôt tout appris, et elle était accourue dans le plus affreux désespoir.

Quand les portes de sa prison s'ouvrirent pour lui donner passage jusqu'à son fils, elle se précipita dans ses bras, et s'évanouit.

On l'entraîna hors du cachot.

Les jours suivants elle revint encore, et ce ne fut entre cette pauvre mère et son fils que des scènes muettes, interrompues par les sanglots de la malheureuse femme.

Elle n'ignorait rien, ni le nom de celle qui avait amené Remy là, ni ce qu'il avait fait pour elle et ce qu'il voulait faire encore (l'instruction savait tout, à l'exception du rôle politique qu'avait joué Remy, et le public connaissait déjà ce que savait l'instruction), ni la trahison qui en avait été la récompense. Mais la mère infortunée, comprenant que son fils avait assez de sa douleur, ne lui adressa aucun reproche de n'avoir pas autrefois écouté ses conseils.

Elle sentait qu'elle mourrait si on lui enlevait son enfant, et elle lui cachait encore cela ! Elle pleurait seulement sur son sein ; car, si elle avait la force de renfermer en elle des sensations déchirantes, elle était trop faible pour refouler ses pleurs jusqu'à leur source et les y contenir.

Quelques-uns des amis de Remy, qui avaient obtenu la permission de le voir, étaient venus lui serrer la main. L'un d'eux, Prosper Daunon, qui était avocat, lui avait offert de le défendre.

D'abord Remy avait refusé.

— Toute défense est inutile, avait-il répondu. A quoi servirait-elle ? Ce qui m'attend n'est-il pas écrit dans le code ? et la justice est-elle accoutumée à se laisser arracher des accusés d'un crime comme le mien ? n'a-t-elle pas hâte de les dévorer ?

— Si je ne puis repousser la peine infligée par la loi, avait dit Prosper (et qui sait si je ne trouverai pas moyen de lui porter des coups si funestes que son inflexibilité soit forcée de céder ?), je veux au moins défendre ton honneur devant l'opinion publique, faire tous mes efforts pour te sortir sans tache de cet abîme sans fond appelé cour d'assises, si avide de douleurs, de tortures et de sang, que de tous les malheureux que l'on y voit précipiter, il est rare qu'il s'en échappe un sans avoir reçu quelque déchirure ; je veux te disputer au code, ce tyran de la société, ce roc anguleux et dur qui a fait de son opprimée un gouffre à l'entrée duquel il s'est placé en énorme saillie dont le moindre contact blesse, et que malheureusement l'on ne peut guère éviter, tant le passage qu'il laisse est étroit.

Remy, vivement sollicité par ce généreux ami et par sa mère, avait enfin accepté.

Toutes ces preuves d'affection lui firent du bien. Cruellement désenchanté par la trahison de Louise, sur la vertu de laquelle il eût prêté le serment le plus sacré, il s'était demandé souvent s'il était possible de trouver en ce moment un dévouement sincère et durable, et il en avait douté. L'empressement de ses amis à se rendre auprès de lui dans un cachot, quand l'accusation qui pesait sur sa tête aurait pu justifier leur abandon, fit évanouir ce doute, et il se sentit moins malheureux.

— Il existe bien des lâches hypocrisies, lui avaient-ils dit ; et qui dans le cours de sa vie n'a pas été atteint par l'une d'elles ? Mais la loyauté, la générosité ne sont pas mortes au cœur de tous, et ces nobles sentiments autour desquels se groupent l'amitié, l'estime, la gloire, ont bien plus de chances de se répandre dans le monde de manière à y dominer, que toutes les passions honteuses qui n'ont pour couronne que l'ignominie.

Cependant l'instruction qui concernait le meurtre de Louise se poursuivait rapidement.

Remy eut un long entretien avec son avocat, qui lui demanda une confiance entière de tous les événements de sa vie, de toutes ses intentions qui avaient quelque rapport à ses relations avec Louise. Remy avait pris foi en son défenseur, dont la hardiesse et l'éloquence lui faisaient espérer que par lui il sortirait lavé de l'infamie aux yeux du monde, sinon devant la loi.

Prosper Daunon était jeune comme Remy, qui l'avait connu dans les sociétés populaires, et l'avait souvent applaudi à ses attaques pleines d'énergie contre toutes les iniquités que subit l'humanité, — préjugés ou lois. La conformité d'idées qui existait entre eux les avait rapprochés l'un de l'autre, et ils s'étaient liés intimement. Dans les tribunes plébéiennes ils étaient côte à côte, ils se juraient souvent, de rester unis dans les temps de bouleversement social qu'occasionne le progrès, qui marche au bruit des orages, comme au calme des beaux jours. Mais ils étaient destinés à se voir d'abord, l'un sur la sellette des criminels, l'autre luttant pour l'arracher à l'opprobre et au glaive. — Leur sera-t-il donné de se revoir plus tard dans une autre arène ?

Remy, après les premiers effets de l'irritation causée par un événement aussi déplorable, n'avait montré aucune faiblesse ; s'il avait manifesté quelque regret d'être exposé à une peine qui menaçait d'atteindre sa tête, ou au moins de le priver de longues années de liberté, c'était par amour et par pitié pour sa mère, dont il connaissait la tendresse pour lui ; et plus encore par dévouement à la croyance dont il était l'un des plus fermes partisans, et à laquelle il ne lui serait plus permis d'offrir désormais que des vœux impuissants, dans un odieux réceptacle de créatures humaines stigmatisées de la réprobation de leurs semblables, ou un adieu éternel, du lieu marqué pour les infâmes holocaustes qu'une société marâtre exige de ses enfants, comme le dieu du mal chez certains peuples barbares !

Le jour où Remy devait comparaître devant les juges fut bientôt fixé ; il le vit approcher sans effroi.

XVI.

L'accusation dont les débats se préparaient possédait tous les éléments de touchant intérêt et de curiosité stupide qui convenaient à son cadre. Le prévenu était un homme jeune, intelligent ; sa figure noblement caractérisée était belle, son regard calme et fier ; et le crime pour lequel on l'avait traduit devant le jury était l'assassinat de sa maîtresse. — Que d'avidés chercheurs d'émotions et de scandales vont arriver là ! Que de pruderies vont faire semblant de s'effaroucher en écoutant les révélations d'une liaison illégitime qui devront se faire, et qu'elles sont impatientes d'entendre, croyez-le bien ! Comme les yeux vont se diriger sans pitié sur l'infortuné dont le siège est encore vide, épier sur ses traits toutes ses sensations, toutes ses souffrances ! N'y aura-t-il pas aussi à contempler le désespoir d'une mère qui peut-être s'arrachera les cheveux en face des juges, jettera au milieu de sanglots des malédictions terribles, réalisera enfin à la vue d'un public haletant quelque une de ces scènes effroyablement étranges des sanglants mélodrames du boulevard ! — Oh ! vous ressentiriez un cruel déplaisir, n'est-ce pas, foule inqualifiable d'êtres fainéants et inutiles, riches ou pauvres, mendiants ou fripons, si l'on vous privait de cette innocente distraction que vous avez trouvée à vos ennuis, un homme à voir torturer moralement, avant qu'on ne le livre à un tortureur qui en a bien plus tôt fait au moins avec le corps, et que vous irez voir aussi remplir son office sanguinaire ? Pourquoi donc vous contentez-vous de si peu ? est-ce que vous n'êtes pas las de la mesquinerie des représentations que l'on vous donne ? qu'est-ce donc qu'une chaîne de forçats accouplés qui passent en blasphémant contre Dieu et contre une société impudente, qui ne s'émeut aucunement à l'aspect d'une partie de ses membres qui ont dû être bien coupables puisqu'ils sont si cruellement punis, si les lois qu'ils ont violées ne sont pas bien injustes ? Qu'est-ce donc qu'un seul homme qui marché à là mort ? Les vastes cirques de Rome, où hurlaient les tigres et les lions attendant leurs nombreuses victimes arrachées aux catacombes, n'étaient-ils pas un spectacle plus digne de satisfaire tous, les féroces désirs ? Pourquoi donc ne demandez-vous pas quelque chose qui ressemble à cela ? A quelles misérables jouissances ; vous résignez-vous ! Quand on passe sa vie comme vous, sans mettre la main à aucun travail, sans autres soins que celui de rechercher une variété d'amusements, pendant qu'il en est qui emploient

leurs jours et leurs nuits à miner et détruire ceux-là, vous devriez, vous, les défendre, et aussi ? tâcher de les accroître !

Que l'on nous pardonne cette page d'amertume ; mais il est, si désolant de voir ces natures insensées où mauvaises, qui peuplent les lieux où se prononcent les arrêts qui portent la mort la honte, où le condamné est attaché au poteau d'ignominie ou à la planche, fatale qui porte sa tête sous l'instrument de mort, défaire par un exemple toujours funeste l'œuvre des âmes honnêtes qui veulent arriver au bien par l'anéantissement de ce qui mène à la corruption ou l'entretien, image incessante du crime et de ce qui en est la Suite — que ces lignes ont échappé à notre plume indignée.

La cause qui nous occupe avait, attiré une grande affluence de cette foule contre laquelle nous venons de lancer quelques paroles, acerbes.

Remy arriva. Son maintien était assuré seulement son visage avait cette pâleur ; qu'occasionnent les grandes douleurs l'accusé était accompagné de son défenseur et de sa mère. Cette dernière paraissait en proie aux déchirantes émotions d'une crainte terrible, — celle de perdre son fils.

La souffrance avait fait de profonds ravages sur les traits de la pauvre femme, et c'est à peine si l'on pouvait découvrir quelque lueur d'espoir dans ses regards constamment attachés sur le jeune avocat, et dans l'effusion qu'elle mettait à lui serrer la main, — semblant lui dire : « Vous avez à défendre ma vie en défendant mon fils ; sauvez-le, c'est me sauver moi-même. »

Jusqu'ici Prosper Daunon avait été rarement appelé à prêter l'appui de sa parole à des accusés. N'ayant débuté que depuis deux ans dans le barreau, la renommée ne l'avait pas encore mis au rang des célébrités de cour d'assises ; mais il promettait d'y prendre en peu de temps et à juste titre une place distinguée.

Quand son ministère avait été invoqué, que son éloquence reçût ou non un salaire, il s'était voué avec ardeur à la défense de la cause qu'on lui avait confiée. Et ce n'était pas seulement par les arguments ordinaires résultant du droit écrit, qu'il tentait d'arracher aux rigueurs de la pénalité, un

honneur, une existence compromis, mais encore par des raisonnements élevés, tirés de la justice qui est la seule vraie, la seule que ni le temps ni les révolutions ne puissent détruire, celle qui existe dans la nature. Il posait en face l'une de l'autre cette haute justice qui provient de Dieu, et celle si misérable établie par les hommes ; et il lui était arrivé plus d'une fois de faire pénétrer dans l'esprit des juges la conviction qu'il soutenait avec force et chaleur, que si le crime poursuivi par la justice humaine n'avait été produit que parce que cette dernière violait elle-même la justice de Dieu, leur devoir était d'absoudre.

Dans cette nouvelle occasion qui lui était offerte de déployer son talent, il rencontrait des obstacles terribles, mais son attitude ferme et grave faisait deviner qu'il ne se laissait dominer par aucune crainte. Il parlait avec assurance à Remy et à sa mère, et cherchait à ranimer le courage de celle-ci pour qu'elle pût supporter les débats, auxquels elle avait voulu assister.

Après les formalités ordinaires, la lecture de l'acte d'accusation, la déposition du seul témoin du meurtre, Henri, et de ceux qui étaient accourus après sa consommation, l'organe du ministère public prit la parole.

Celui qui remplit ces fonctions est chargé de requérir des peines contre les crimes de toute espèce ; et sans doute il arrive rarement que les préventions de la justice humaine se soient trouvées fausses, car presque jamais les conclusions de l'honorable magistrat ne tendent à un acquittement. Toujours merveilleusement habile à découvrir des preuves *incontestables* de culpabilité, il termine, à peu près toutes les fois qu'il y a un homme à juger, par cette formidable péroraison : « Je requiers contre le prévenu l'application des articles du code pénal. »

Nous ne rapporterons pas ici le discours de l'avocat du roi, le modèle s'en retrouve assez souvent dans la *Gazette des tribunaux* ; nous dirons seulement qu'en cette occasion il fut d'une véhémence terrible.

« Il fallait punir impitoyablement, s'écria-t-il dans le cours de son réquisitoire, cette nouvelle et monstrueuse immoralité des êtres qui propagent avec un cynisme révoltant l'habitude odieuse du concubinage. Ne vous semble-t-il pas, ajouta-t-il, que ce crime est comme un essai de ces

volontés impures de faire considérer leur union honteuse comme aussi sainte et inviolable qu'un lien légitime ? L'impunité de ce crime répandrait l'épouvante dans la société ; elle serait non-seulement la justification de ces liaisons qui portent le déshonneur dans les familles, mais encore comme une assimilation entre l'union consacrée par la loi et l'union en dehors de la loi ; puisque la main qui aurait puni de chaque côté la femme parjure à ses serments, solennels pour l'épouse, mais sans valeur pour la concubine, serait absoute également. »

Ensuite il prétend que toutes les questions adressées à Henri avant le coup qui avait frappé la victime, ses efforts pour la retenir auprès de lui, lorsqu'elle voulait s'en éloigner, établissaient suffisamment la préméditation.

Il réclame donc contre l'accusé la peine capitale.

Prosper Daunon se lève aussitôt pour développer sa défense.

Nous allons résumer aussi succinctement que possible pour une affaire aussi grave, le plaidoyer du jeune avocat :

« Messieurs, dit-il en commençant, la tâche que je me suis imposée est difficile à remplir. Cependant je suis venu ici plein du ferme espoir que je rendrais à cette mère qui est là devant vous, éplorée, son fils, la seule consolation de ses derniers jours, et à la société un membre généreux. Je vous conjure donc de m'écouter avec la plus religieuse attention ; car j'ai besoin que vous pesiez dans vos consciences chacune de mes paroles, que le sens de toutes pénètre nettement dans votre esprit. Ce n'est pas une cause vulgaire qui vous réunit aujourd'hui sur vos sièges de juges, et ce n'est pas dans les éléments vulgaires que vous devez puiser la sentence que nous attendons de vous. Ne laissez point surprendre vos intelligences par ce qu'ont écrit des mains sujettes à l'erreur. Vous êtes sans doute ici avec la croyance que vous êtes entièrement soumis à la volonté d'un maître suprême, la loi ; mais rappelez-vous qu'à l'époque d'un martyr qui est un objet de vénération dans toutes les mémoires, Pilate, juge aussi, comme vous, écouta des voix qui étaient son maître, sa loi à lui, et qui lui demandaient du sang, et que s'il s'est absous lui-même par ces mots : « Je

m'en lave les mains, » la postérité, moins indulgente, a voué son nom à l'exécration de tous les siècles, comme un souvenir de lâcheté insigne. Encore une fois, écoutez-moi.

« Quand on vous fait le récit d'une action criminelle, et que l'on vous montre celui qui l'a exécutée, en ajoutant : Mais il a été irrésistiblement entraîné à cette action par telle cause ; » quel est le vrai coupable ? qui doit être flétri à vos yeux ? La cause seule, n'est-ce pas ? car sans elle il n'y avait pas d'action criminelle ! Tout à l'heure je viens d'entendre prononcer des paroles réprobatrices sur ce lien de deux êtres qui s'aiment, que l'on appelle concubinage. — Quand je vous aurai prouvé que cette condition existe, parce qu'elle est forcément amenée par l'organisation vicieuse d'une institution qui devrait être tellement sage, puisqu'elle est la garantie de la famille, qu'aucun blâme ne pût jamais l'atteindre ; plutôt que de crier honte sur ceux qui font une chose inévitable, et par conséquent non criminelle, ne vous lèverez-vous pas pour dire : « Avant de condamner les hommes qui ne respectent pas nos lois, réformons d'abord ces lois, qui sont insensées et indignes de respect ! »

« Croyez-vous donc qu'il soit si bon de sentir s'amonceler sur sa tête non-seulement le mépris des êtres qui nous sont indifférents, mais encore le mépris et la haine de ceux que l'on aime, pour que l'on s'y expose puérilement ? Non. — Si dans le cours d'une vie où les douleurs et les larmes vous attendent à chaque pas, et où vous vous astreignez souvent à des travaux d'Hercule pour les éviter, vous allez sans détour au déshonneur qui cause le plus de douleurs et de larmes, il faut bien qu'il vous soit impossible de prendre une autre route. C'est ce qui arrive, messieurs, à tous ceux de nos semblables qui acceptent une condition que la société regarde comme avilissante, — celle de vivre dans un lien illégitime. Et ils n'ont pas tous la débauche et le vice peints sur les traits ceux-là, messieurs. Mais la plupart d'entre eux ne veulent pas jouer follement le bonheur de leurs jours ; car il y va du bonheur, de mettre ses jours en commun avec quelque être qui, s'il est indigne de votre amour, rend votre existence si amère, que vous en venez à tout maudire, et votre père et la terre, et le soleil et Dieu, la société ne laissant point de remède à votre malheur, puisqu'elle vous interdit de vous détacher de ce qui le cause ! Puisqu'elle fait votre chaîne si indestructible, que le nom de l'époux ne peut être enlevé à l'épouse, qu'il

soit pour celle-ci un sujet de honte, ou que celui-là rougisse de le lui voir porter ! N'y a-t-il pas de la sagesse à tenter de se soustraire aux dangers que je viens de vous tracer, et y a-t-il dans la nature un autre moyen de les éviter, sans rejeter les jouissances si pures, si indispensables de l'amour, que le lien flétri par la société ? Je ne nierai pas que ce lien ne soit rendu honteux par l'odieuse immoralité d'un grand nombre, mais cette immoralité n'est-elle pas encore produite par ce raisonnement que peuvent se faire, et que se font sans doute ceux qui se laissent entraîner vers elle : Puisque la société n'a aucune protection, aucun respect pour nous, ni dans la vertu, ni dans le vice, à quoi bon nous efforcer d'être vertueux ? — Toutefois, messieurs, le mariage tel qu'il nous est imposé maintenant, est devenu un tel objet de répulsion, que vous ne le voyez guère accepter que pour satisfaire des projets de fortune et d'ambition. »

Cette partie du plaidoyer fut interrompue par le président, qui dit que c'était outrager la morale publique que d'attaquer la sainte institution du mariage en faveur du concubinage.

« Je vous ai prévenu, répondit l'avocat, que ma défense sortirait des bornes ordinaires, parce que la nature de l'accusation l'exigeait. Si mes arguments sont mauvais, l'auditoire en fera justice en les méprisant ; s'ils sont bons, ne m'empêchez pas d'arracher une tête à votre glaive. Du reste je prends sur moi la responsabilité de mes paroles.

Je crois avoir suffisamment établi, reprend-il, que le concubinage n'est pas chose déshonorante tant que la loi sur l'union légitime ne sera pas si sagement réformée, qu'elle le rende inutile pour tous.

Je continue donc.

Ici, il fait le récit des relations de Remy avec Louise. Il dit l'origine de leur liaison, la générosité du jeune Zehler, son projet de récompenser l'apparente vertu de Louise, en lui donnant son nom ; ses soupçons, sa noble franchise envers cette femme, lorsqu'il lui demanda l'aveu sincère de son amour pour un autre, s'il existait, lui jurant de n'y mettre aucun obstacle, et de la regarder désormais comme sa sœur ; puis les protestations

perfides de la jeune fille, dans lesquelles il y avait une telle image de vérité, que l'on ne pouvait se défendre d'y croire.

Et c'est après cela, messieurs, qu'il découvre que cette femme le trahissait d'une manière infâme ; qu'il y avait, pour faire triompher sa trahison, une combinaison longuement préméditée, dont le plan est écrit tout entier dans une lettre ! L'âme d'un homme pouvait-elle contenir l'indignation qui alors s'est emparée de Remy, je vous le demande ! Cette femme, il la regardait comme son épouse, et elle l'était en effet ; car il ne lui manquait pour cela que la sanction des hommes, qui est bien peu de chose devant celle de Dieu. — Et en un instant elle lui enlevait ce qu'il avait de plus précieux au monde ; cet amour, qu'il croyait si chaste et si saint, était lâchement souillé par elle, pendant que ses serments, qui étaient un mensonge odieux, entretenaient un malheureux dans l'illusion la plus chère !

Messieurs, la loi absout l'époux qui tue sa femme adultère. Cette loi est injuste à mes yeux. Si cette femme est attachée par un lien indissoluble à un homme qui lui fait chaque jour supporter de nouvelles tortures, des tortures intolérables, qui l'abreuve d'outrages ; sans doute l'estime qu'elle avait pour lui s'évanouit, pour faire place au mépris ; du mépris à la haine il n'y a qu'un pas, elle le méprise et le hait : entre eux il n'y a plus désormais qu'un sentiment insurmontable de répulsion. Cependant la faculté d'aimer ne s'est pas éteinte en cette femme. Un jour elle rencontre un cœur qui comprend son amour, elle se penche sur lui, elle le sent battre, et elle voit son bonheur dans son nouvel amour. Mais un obstacle se dresse devant eux, elle ne s'appartient plus, elle, — aux yeux de la loi ! Ils cherchent s'il n'y a pas un moyen de trancher le nœud qui l'enchaîne, — rien ! — Alors ces deux êtres qui s'aiment pleurent ensemble ; il n'y a qu'eux deux qui puissent comprendre leurs maux ; seuls ils en parlent ; ils se cherchent à chaque heure, ils se trouvent, et ils n'ont pas la force de l'ange, mais seulement la force dont la nature a doué notre misérable espèce : — ils succombent ! La femme est-elle coupable ? Non ! Pourquoi ne lui est-il pas permis de séparer sa vie de l'homme qui n'était pour elle qu'un tyran, et pour qui elle n'était qu'une victime ? Le mari est-il coupable en la tuant ? Non ! La loi seule a fait l'adultère et le meurtre, elle seule devrait comparaître devant une cour criminelle ! Mais si dans nos codes était écrit le droit de séparation

entre les époux dont l'union est une source empoisonnée de souffrances, de scandales et d'actes pires encore, alors la position changerait totalement. Je ne veux pas affirmer que la peine de mort de la main, de l'époux serait juste même en ce cas, — il n'est pas dans mon droit de me poser ici comme législateur ; mais, si elle n'était pas excusée, les temps seraient bien changés, ou les précédents législateurs auraient été bien insensés !

L'accusé n'est-il donc pas dans cette dernière condition ? Que l'on n'invoque pas contre lui l'illégitimité de son union ; j'ai démontré que cette illégitimité se justifiait par les règles complètement vicieuses d'une loi. Tant qu'elle ne, sera pas réformée, le concubinage, en étant une conséquence forcée, doit donc être considéré comme le mariage avec faculté de séparation, et jouir des mêmes droits que l'on accorde à une institution qui, quoique consacrée par la société, est loin d'être aussi juste. Eh bien, messieurs, vous savez, ce qu'a fait cette femme, dont l'ombre s'accuserait elle-même en absolvant son meurtrier, si elle pouvait se lever de la tombe. Au lieu d'user de la liberté qu'elle avait, et dont Remy l'avait suppliée avec la plus noble franchise de profiter, si elle ne l'aimait plus, elle l'a trahi, trahi d'une manière que condamneraient tous ceux qui m'écoutent, et qui ne sont pas juges, sans exiger d'autre expiation, si on leur accordait voix délibérative dans ce sanctuaire !

J'ai fini. J'attends maintenant votre sentence, auprès de cette, mère en proie au délire du désespoir, qui n'a pu me répéter depuis quelques jours que ces mots ; « Mon enfant ! mon enfant ! » Si je n'ai pas été assez éloquent pour vous pénétrer de ma conviction, cette prière déchirante d'une mère ne sera-t-elle pas une meilleure défense que la mienne ? »

Ce plaidoyer avait fait une profonde impression. Pas un applaudissement ne se fit entendre ; la gravité de la cause, plus encore que l'interdiction imposée à l'auditoire, dans les cours de justice, de toute marque d'improbation ou d'approbation, avait retenu les mains prêtes à se rapprocher, les lèvres qui s'ouvraient ; mais tous les regards dirigés sur l'avocat lui témoignaient assez que ses paroles avaient vaincu les plus indifférents, que la question soulevée par lui avait eu de l'écho.

L'avocat du roi, dans sa réplique, soutint que les arguments de la défense, n'étant appuyés d'aucune loi, devaient être rejetés.

Le défenseur dans une improvisation vigoureuse repousse cette proposition.

Le président fait le résumé des débats, et ces questions sont posées au jury :

« L'accusé est-il coupable de meurtre avec préméditation sur la personne de Louise Merault ? »

Existe-t-il des circonstances atténuantes, ? »

Pendant la délibération, un incident répandit l'anxiété dans l'auditoire, qui attendait maintenant le dénouement de cette cause, non plus seulement par le sentiment de curiosité ordinaire, mais encore par l'intérêt que lui avaient inspiré et le caractère de Remy dépeint sous les couleurs les plus nobles au récit de sa conduite envers Louise, et la défense hardie de son ami. La mère de l'accusé, brisée par les émotions qu'elle avait éprouvées, était tombée dans les bras du jeune avocat, et on la croyait morte. On l'emporta dans une maison voisine pour lui prodiguer des soins.

Pendant ce temps, dans le public qui avait assisté aux débats, chacun s'interrogeait et se faisait part de mille conjectures sur la délibération du jury. On apercevait sur toutes les physionomies la crainte d'une condamnation, et le désir d'un verdict d'acquiescement. On trouvait dans cette masse une admiration plus enthousiaste de la justice naturelle que de la justice de la loi. Cette disposition se rencontre souvent dans la foule, à qui un instinct généreux fait reconnaître souvent des vices dans ce qu'on la force de respecter, et de la vertu dans ce qu'on lui dit de condamner. Sera-t-elle louable ou condamnable dans cet instinct, selon les juges de Remy ?

Une heure s'était écoulée, heure terrible pendant laquelle bien des cœurs s'agitaient dans des transes cruelles.

Comme nous l'avons dit, dans ce public si indifférent d'habitude pour toutes les douleurs qui viennent poser en pareil lieu, il y avait eu cette fois de la sympathie. Bien souvent, les mêmes êtres avaient assisté sans émotion à de semblables luttes entre la loi naturelle et la loi humaine ; bien souvent, ils avaient vu d'un œil insensible cette dernière porter la flétrissure ou la hache sur des accusés qu'une nécessité irrésistible avait entraînés à Violent des institutions trop impudemment établies au mépris de tous leurs droits, au profit du privilège ; mais aujourd'hui, réveillés par une voix audacieuse, ils s'étaient, senti tressaillir, ils avaient écouté avidement ; une lumière soudaine avait éclairé leur intelligence égarée par une longue abjection, le sentiment du vrai les avait animés ; ils conspiraient dans leur conscience, contre des règles dont ils reconnaissaient en ce moment l'injustice, et qu'ils auraient voulu pouvoir briser, plus peut-être cependant, parce qu'elles les opprimaient eux-mêmes, que parce qu'elles pesaient sur le reste du monde.

Outre ce public ainsi disposé, il y avait encore les amis de Remy, ceux qui étaient allés jusque dans son cachot le presser dans leurs bras.

L'anxiété de ceux-là était plus grande encore ; l'affection de chacun pour le jeune Zehler était forte ; elle était née non-seulement de la sympathie qui existait entre leurs principes, mais encore du dévouement sans bornes qu'ils avaient reconnu en lui. Jamais Remy n'avait aperçu une misère sans qu'il s'empressât de la secourir ; jamais l'on n'avait prononcé devant lui un seul mot sur un péril à affronter pour le bien de la cause qui les unissait, sans qu'il voulût s'y exposer le premier.

En examinant avec attention toutes les physionomies de l'auditoire, l'on aurait reconnu facilement ceux dont nous venons de parler. Ils formaient un public à part, serrés les uns contre les autres, les lèvres agitées d'un mouvement convulsif, gardant un silence morne, qu'ils n'interrompaient que par de courtes interrogations faites plus souvent d'un œil égaré que de la voix. — A une parole d'espoir ils se pressaient vivement les mains ; à un regard triste, leurs têtes s'inclinaient avec abattement, et des pleurs coulaient sur les joues de quelques-uns.

Ce langage éloquent de la douleur avait été compris par les hommes qui les entouraient ; Ton avait deviné en eux le lien qui les attachait à Remy, et

malgré tous les désirs d'une curiosité qu'ils auraient pu satisfaire, aucune question ne leur avait été adressée.

Maintenant leur esprit était en proie aux plus cruelles tortures qu'ils eussent éprouvées depuis le commencement des débats. Le temps avait fui ; le moment où allait être prononcée la sentence qui devait leur rendre ou leur enlever un ami, s'avavançait rapidement.

C'est pendant ces dernières minutes d'attente que la crainte et l'espérance se livrent les plus rudes combats ; l'incertitude s'agite incessamment entre elles, sous des couleurs sombres ou brillantes, déchirant, et comblant de joie tour-à-tour, les témoins intéressés de la lutte.

Enfin, un coup de sonnette se fait entendre. Il annonce la rentrée du jury.

Tout le monde se découvre, et attend, l'inquiétude dans le regard. La mère de Remy n'est plus là. Personne ne sait même si elle est revenue à elle, si elle est vivante.

Quelles paroles vont sortir de la bouche de cette assemblée de juges ? Les auront-ils puisées servilement dans la loi, ou seront-elles l'inspiration de leur conscience ? Porteront-elles l'épouvante ou la joie ?

Tous ces sanctuaires que l'on appelle sacrés, ont retenti si souvent d'arrêts insensés, que dans cet instant suprême l'on n'ose rien préjuger. Mais au fond de l'âme des hommes qui sont au banc des criminels, et qui se sentent purs, n'y a-t-il pas une ardente et mystérieuse invocation aux mânes de ceux qui ont été frappés injustement à la même place ? — Invocation inutile, hélas ! car la vie seule a de la puissance !

Le silence avait été interrompu par l'arrivée du jury, mais il se rétablit promptement.

Tous les juges sont sur leurs sièges, tous les auditeurs retiennent leur respiration.

Le jury répond affirmativement sur la première des questions qui lui ont été posées.

Et négativement sur la dernière.

Une consternation profonde se répand dans l'auditoire.

L'accusé est introduit. Il ne se trouble aucunement en entendant la réponse du jury. Seulement il presse la main de son avocat, en lui disant avec un accent de douleur concentrée : « Ma pauvre mère ! »

En ce moment le bruit courut que, malgré l'empressement que l'on avait mis à la secourir, l'on n'avait pu la sauver.

La cour, après délibération, prononce contre l'accusé la peine de mort !

FIN



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Le Coeur et le code, par Armond ["sic"] Rochoux

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5687463q>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit

est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont

signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr